

## 1. Ouverture

**Recteur et vice-chancelier :** Bienvenus au premier Sénat de l'année académique 2017-2018. Premièrement, avant de commencer, j'aimerais faire une petite présentation. C'est que Sylvie Doiron qui est là, elle travaillait au bureau de Secrétaire générale pendant quatre ans et maintenant elle nous quitte pour travailler avec M. Robichaud; elle est partie. Donc on va reprendre cela tantôt.

## 2. Présidence d'assemblée

**Président d'assemblée :** La première chose, c'est la présidence d'assemblée. La personne qu'on avait pressentie est toujours malade donc pour aujourd'hui, je propose que le recteur préside le Sénat académique pour cette fois et aussi, le BDS on a eu une discussion cette semaine à savoir qu'on doit trouver une présidence d'assemblée d'une façon permanente. Donc on va aller en appel de candidature. On va préparer une description et on va faire une demande à l'interne et à l'externe. Quand je dis externe, ça veut tout simplement dire les professeurs à la retraite, les doyens à la retraite, ce n'est pas dans la communauté at large parce que depuis l'année passée, depuis le départ de M. Snow, on a eu énormément de difficulté à trouver quelqu'un qui serait intéressé à le faire tout le temps et je pense que c'est le temps d'aller solliciter des candidatures au sein de l'institution et à l'extérieur pour voir s'il y a un intérêt pour la présidence de l'assemblée. Aussi, j'aimerais accueillir des nouveaux membres : M. Pandurang Ashrit, doyen de la Faculté des sciences, M. Yves Bourgeois, le nouveau doyen des études du campus de Shippagan, Mme Nathalie Carrier qui nous revient cette fois à titre de doyenne de la Faculté de la santé et des services communautaires, Olivier Clarisse qui nous revient à titre de professeur, Nicolas Lecomte, c'est son premier mandat je pense au Sénat, Christine Paulin aussi c'est sa première présence au Sénat. Nous n'avons personnes qui sont excusées aujourd'hui, Slimane Belbraouet, Nicolette Belliveau et Lacina Coulibaly. Aussi, nous avons comme invité, M. Jean-Paul Loyer qui est ici, qui est le nouveau directeur général de l'effectif et c'est important qu'il soit ici parce que c'est tout le volet recrutement, services étudiants et M. Samson, dans son rapport, va parler de ces éléments-là et M. Loyer peut donner des réponses. Mme Blanca Navarro-Pardinas est excusée ainsi que Chantale Brun. Les scrutateurs sont Jean-François Richard, Pascal Robichaud et Mme Rétfalvi. Encore une fois, bienvenus à tous et à toutes et pour les nouveaux et nouvelles, le Sénat est l'instance académique la plus importante à l'université. Donc on va passer à l'ordre du jour; on fixe l'heure de l'ajournement à 16 h 30.

## 3. Constatation de la régularité de la convocation

**Président d'assemblée :** L'item 3, Constatation de la régularité de la convocation, Mme Castonguay.

**Secrétaire générale :** Alors bonjour tout le monde. Monsieur le président, l'avis de convocation a été envoyé par courriel le 10 août 2017 accompagné d'un projet d'ordre du jour. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique, le recteur et vice-chancelier, M. Raymond Théberge. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 37(1) des Statuts et règlements, monsieur le président.

## 4. Vérification du droit de présence

**Président d'assemblée :** L'item 4, Vérification du droit de présence.

**Secrétaire générale :** Alors monsieur le président, le droit de présence a été vérifié et tout est en règle.

## 5. Correspondance

**Président d'assemblée :** L'item 5, Correspondance.

**Secrétaire générale :** Monsieur le président, nous avons aucune correspondance, toutefois, j'ai reçu hier une lettre que j'aimerais partager le contenu avec le Sénat académique. C'est une lettre de M. Étienne Dako à mon endroit et qui dit qu'il y a eu un processus d'appel pour l'élection d'un représentant de la Faculté de droit au Sénat académique; il y a eu quatre appels pour trouver un candidat et cela n'a pas été possible donc l'ABPUM propose quelques pistes de solution et puis nous avons eu la chance d'en discuter un peu ce matin et ce que nous proposons au Sénat c'est d'amener ceci au BDS qui est le bureau de direction du Sénat pour examiner les options de vraiment tenter de trouver un représentant de la Faculté de droit et si cela n'est pas possible, examiner les autres options, mais c'est quand même surprenant de voir qu'on n'a pas été capable de trouver un représentant de la Faculté de droit pour siéger au Sénat académique. Donc nous vous mettons au courant, je pense que dans une situation comme celle-ci, la correspondance devrait traitée au BDS, mais nous voulons vous mettre au courant de la situation. Alors si vous connaissez des gens et que vous pouvez les encourager, n'hésitez pas.

## 6. Adoption de l'ordre du jour

**Président d'assemblée :** Merci. Ceci nous amène à l'item 6, Adoption de l'ordre du jour, j'ai besoin d'un proposeur et d'un appuieur pour l'adoption de l'ordre du jour. M. LeBlanc et Mme Cormier. Est-ce qu'il y a des ajouts à l'ordre du jour? Sinon, nous allons voter, nous allons essayer la nouvelle machine voir si ça marche. Donc allez-y. Ça n'a pas marché, on va essayer encore. Allez-y. C'est 34 oui, abstention 0, donc adopté.

## 7. Adoption du procès-verbal SAC-170501

**Président d'assemblée :** L'item 6, Adoption du procès-verbal du Sénat du 1<sup>er</sup> mai, 2017. J'ai besoin d'un proposeur et d'un appuieur. M. Dako et M. Deschênes. Est-ce qu'il y a des corrections, des commentaires par rapport au procès-verbal? Sinon, on passe au vote. Allez-y. 29 oui, 4 abstentions.

## 8. Affaires découlant du procès-verbal

### 8.1 (8.2) Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32

**Président d'assemblée :** L'item 8, Affaires découlant du procès-verbal, 8.1 Modification aux règlements de cycle supérieur. Information, M. Samson.

**VRER :** Alors la FESR n'a pas eu l'occasion de se pencher sur la question alors ça va revenir à la prochaine réunion.

### 8.2 (8.3) Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)

**Président d'assemblée :** L'item 8.2, Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures), M. Samson.

**VRER :** Même chose.

### 8.3 (8.4) Modifications au document-cadre de l'Éducation permanente

**Président d'assemblée :** L'item 8.3, Modifications au document-cadre de l'Éducation permanente.

**VRER :** J'ai dû donner un délai supplémentaire à une des trois associations professorales donc nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de traiter la question.

## 9. Rapports annuels des comités permanents du Sénat académique

### 9.1 Comité d'appel du Sénat académique

**Président d'assemblée :** L'item 9, Rapports annuels des comités permanents du Sénat académique. Avant de passer à l'item, Mme Doiron est ici donc nous allons reprendre puis j'aimerais féliciter Mme Doiron de la part du Sénat pour les années qu'elle a appuyé le Sénat dans ses fonctions et son rôle. Sylvie. Et j'aimerais accueillir Mme Janice Comeau qui remplace Sylvie dans le bureau du Secrétaire général. Donc comme vous le savez, ce Sénat représente un peu comme l'assemblée annuelle de l'université où on présente un ensemble de rapports donc aujourd'hui, on va passer à travers les rapports suivants, 9.1 Comité d'appel du Sénat académique. Mme Castonguay.

**Secrétaire générale :** Alors dans votre trousse, vous avez le rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique donc c'est le comité qui entend tout grief présenté par un étudiant ou une étudiante qui croit avoir été lésé dans ses droits par rapport à des plaintes académiques. Donc on présente les attributions, on présente aussi les membres du Comité d'appel. Maintenant vous voyez la longue liste de noms, je vous assure qu'ils ne siègent pas tous ensemble, mais c'est les mandats de l'an dernier qui ont été reconduits, les mandats de cette année qui prennent effet donc ensemble, ça touche les dates du rapport. Alors essentiellement, on a 7-8 personnes autour de ce comité d'appel-là qui sont en appel si vous voulez à chaque fois qu'on a un besoin de comité. Je rappelle que la présidente du comité c'est Mme Odette Snow qui est une professeure doyenne de la Faculté de droit à la retraite et Mme Terez Réfalvi comme présidente suppléante qui est membre du Sénat évidemment comme invitée et professeure à la retraite. Le secrétariat est assumé par le secrétariat général et au besoin, nous avons des invités, Pascal Robichaud et Carole Essiembre. Cette année, on a eu un grief. Le grief portait justement sur le règlement 8.8. On présente un peu un extrait de la nature du grief, c'est une question d'épreuve et l'étudiant considérait qu'il n'avait pas reçu toutes les questions de l'examen. Le fardeau de preuve étant sur la faculté, la faculté n'a pas pu éprouver, si vous voulez, que l'étudiant avait bel et bien reçu tout son examen donc un nouvel examen a été présenté. Cela dit, on tient à remercier Valmont Cormier qui a été le secrétaire du comité pendant plus de 20 ans et qui a fait un travail colossal à préparer les dossiers et sa notion des règlements universitaires était certainement très pertinente pour les travaux du comité donc on le souligne dans le rapport. Alors voilà monsieur le président.

### 9.2 Comité d'attestation d'études

**Président d'assemblée :** Merci. Avez-vous des questions? Sinon, on passe au Rapport du comité d'attestation d'études. Mme Castonguay.

**Secrétaire générale :** Alors monsieur le président, c'est le rapport annuel du Comité d'attestation d'études et c'est le comité qui, chaque année, examine le dernier regard sur les dossiers étudiants en vue de la diplomation. Encore là, vous avez le nom des membres du Comité d'attestation, ce sont toujours des membres du Sénat académique et des invités que le secrétariat était certainement assuré par M. Valmont Cormier et la relève par Mme Sylvie Doiron. Nous avons sur ce comité la présence de M. Jean-François Richard qui est l'interprète des règlements universitaires

donc l'expert au besoin est toujours invité. Le comité s'est réuni quand même plusieurs fois, 11 réunions dans l'année. Des fois c'est juste pour régler un dossier, mais essentiellement, on a quatre très très bonnes réunions à préparer les dossiers en vue de la collation des grades. Nous avons sanctionné 1 015 diplômes cette et puis je rappelle qu'on sanctionne les diplômes pour le mois d'octobre, le mois de février et le mois de mai. Alors dans le rapport, vous trouvez de nombreux tableaux qui présentent des données et les répartitions par faculté, par diplôme et puis par campus. Alors peut-être une attention spéciale sur le fait que cette année, au niveau des 1<sup>er</sup> cycles, on a sanctionné 889 diplômes, 115 au 2<sup>e</sup> cycle et 11 au 3<sup>e</sup> cycle. Alors le 11 au 3<sup>e</sup> cycle c'est quand même un beau chiffre. Répartition des diplômes par faculté et campus, l'administration 247 et les arts et sciences sociales ce sont les grosses facultés si vous voulez qui diplôment très bien. Alors dans le document, vous trouvez les programmes qui sont les programmes qui sanctionnent très bien. Vous avez le DSS qui est toujours populaire avec les étudiants et les diplômes baccalauréat en science infirmière qui est quand même le gros programme réseau et qui a sanctionné 103 diplômes cette année. Alors voilà monsieur le président, on aimerait encore une fois remercier Valmont Cormier pour ses travaux encore là 20 ans sur le comité, je peux dire qu'il connaissait ses affaires. Alors merci à tout le monde et puis voilà monsieur le président.

### 9.3 Comité des programmes

**Président d'assemblée :** Merci. Maintenant, nous passons au point 9.3, Rapport du Comité des programmes. M. Samson.

**VRER :** Merci monsieur le président. Je dois d'abord commencer par remercier les membres du Comité des programmes, vous avez les noms en bas de la page 2 et au haut de la page 3, ce sont dix personnes qui ont travaillé très très fort. Encore cette année, vous savez que c'est un comité qui reçoit beaucoup de dossiers, des dossiers parfois lourds et complexes. D'ailleurs, ça m'amène à la page 3 du document. Vous avez au tableau 1 la liste des dossiers que nous avons reçus cette année, il y en a 51 et il y en a aussi 9 autres dossiers qu'on voit au tableau 2 qui ont également été traités cette année, c'était des dossiers de l'année précédente qui n'étaient pas complétés. Vous avez dans la colonne de droite l'état d'avancement des dossiers, c'est-à-dire est-ce qu'ils ont complétés ou est-ce qu'ils sont encore en traitement. Dans les quelques cas où les dossiers sont en traitement, c'est parce que pour diverses raisons le Comité des programmes a décidé de retourner la question à l'unité porteuse pour avoir davantage d'informations. Alors le comité s'est rencontré à sept reprises cette année et puis je ne vais pas vraiment commenter la partie 6 qui concerne les autres décisions du comité puisque j'en fais référence dans mon rapport annuel qui sera présenté dans quelques minutes. Alors voilà monsieur le président pour le sommaire des travaux du Comité des programmes.

### 9.4 Conseil de la langue française

**Président d'assemblée :** Merci M. Samson. On passe maintenant à l'item 9.4, Conseil de la langue française. M. Mbarga.

**Mbarga :** Merci monsieur le président. Je voudrais d'abord remercier les membres du comité, il y en a quatre plus le président. Je voudrais également signaler que Mme Mercure qui faisait partie du comité a été remplacée à la fin de l'année par M. Bourgoïn qui va travailler avec nous. Alors le mandat du comité c'est d'appliquer la politique linguistique de l'université, en d'autres mots faire la police de la langue française en français facile. Alors cette année, nous avons tenu quatre réunions et au cours de ces quatre réunions, nous avons débattu des sujets divers, mais il y a eu une satisfaction à savoir la mise à la disposition de l'université et des universités de la liste des manuels. À ma connaissance, je crois que c'était la première fois où l'on remerciait la collaboration du VRER pour la diffusion de cette liste et c'est vrai que le VRER nous a informés que contrairement à ce que le Sénat avait demandé, le Sénat avait demandé qu'on publie deux fois cette liste pour les deux semestres, le VRER nous a informés qu'il serait dans l'impossibilité compte tenu du travail qu'il y a à faire autour de cette liste dans l'impossibilité de la diffuser deux fois par année. Nous avons compris cela et nous avons accepté cela. Alors le gros dossier du Conseil de la langue française cette année c'était surtout l'examen d'une plainte, en fait ce n'était pas tout à fait une plainte, c'était une remarque qu'on nous a faite qui venait du campus d'Edmundston relative à la féminisation des noms. Et si vous allez à la page 3, je fais remarquer : un membre du personnel de l'université a attiré l'attention du conseil sur le document Programme de reconnaissance des donateurs de l'Université de Moncton en montrant qu'on n'avait pas suffisamment féminisé les noms et d'ailleurs, on le voit dans l'intitulé du programme puisque le programme c'est le Programme de reconnaissance des donateurs. On aurait dû mettre aussi des donatrices selon la politique de l'université. Nous sommes en contact avec les personnes intéressées par ce dossier à l'université et ça se déroule assez bien. Pour le reste, le conseil a surtout joué son rôle d'information, on a été à plusieurs fois saisi par des coups de fil, par des courriels sur la conduite à tenir sur tel ou tel aspect. Je voudrais aussi signaler que dans l'analyse que le conseil a fait de la liste des manuels, on a quand même constaté que la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté de l'ingénierie n'étaient pas suffisamment représentées et le conseil doit peut-être solliciter l'information de ces deux facultés pour savoir pourquoi est-ce que leurs manuels ne figuraient pas suffisamment sur la liste de conseils. Alors pour les projets à venir pour l'année prochaine, on a déjà commencé à élaborer, un membre du conseil a commencé à élaborer une chronique sur la langue française, c'est juste un petit élément qu'on envoie aux étudiants ou aux professeurs sur les pièges, quelques petits pièges de la langue française, ça peut toujours servir et il y a un membre du conseil qui travaille sur ça. Nous travaillons aussi avec un certain nombre de partenaires que nous sollicitons sur une opération de promotion de la langue française. Nous pensons

par exemple à quelque chose comme la dictée des pivots si nous pouvons réaliser une opération, une activité de ce type-là ça pourrait être intéressant. Nous sollicitons, par conséquent, l'appui de divers membres, de tous les membres de ce Sénat s'ils ont des idées là-dessus ou s'ils ont des listes qui pourraient nous permettre d'éprouver quelques financements pour réaliser cela. Je vous remercie monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Merci M. Mbarga. Est-ce qu'il y aurait des questions pour le président?

## 10. Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

**Président d'assemblée :** Sinon, on passe maintenant à l'item 10, Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. M. Samson.

**VRER :** Merci monsieur le président. Alors j'assume que tout le monde a lu d'un couvert à l'autre le rapport du VRER. Ça, ça me fait penser quand un professeur entre en salle de classe et demande à ses étudiants s'ils ont lu ce qu'il fallait lire pour le cours et là on entend un lourd silence. Tous les étudiants regardent par terre, ne veulent pas croiser le regard du professeur. Avez-vous lu le rapport du VRER? Je vous pose une question pour vous tester quand même. En quelle année est né le grand compositeur allemand Ludwig Van Beethoven? C'est écrit dans le rapport du VRER. Qui peut répondre à cette question? Ah-ha, je vous prends là n'est-ce pas? C'est en 1770. Alors je ne vous poserai pas en quelle année il est mort. 1827. Alors allons-y, bref, pour le rapport du VRER. La première chose que je veux mentionner c'est que pour les gens qui ont lu le rapport, vous avez peut-être constaté qu'il y a beaucoup beaucoup d'informations qu'on trouve dans ça, mais je vous demande de garder à l'esprit le fait que comme vous le savez, je dois aussi présenter un rapport annuel au Conseil des gouverneurs. Alors compte tenu du fait que c'est énormément de travail de rédiger un tel document, c'est essentiellement le même document qui est présenté au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs. Alors ce sont deux publics forts différents l'un de l'autre ce qui fait en sorte qu'il y a peut-être certaines informations qui pour vous sont évidentes, mais le sont moins pour les membres du Conseil des gouverneurs. Alors je vous demande de garder ça à l'esprit lorsque vous allez lire ce document. L'autre chose que je veux mentionner en guise d'introduction, c'est que ce rapport-ci c'est vraiment un tableau sommaire qui est présenté. Ce n'est pas un document qui est exhaustif et la présentation, c'est encore plus sommaire que le rapport. Alors je ne voudrais pas que des gens ou des unités se sentent offusqués parce que le VRER n'a pas parlé de leurs activités ou de leurs unités, c'est vraiment impossible de présenter dans le temps qui nous est alloué tout ce qui se passe au niveau de l'enseignement, de la recherche et de l'effectif étudiant. Alors il faut garder ça à l'esprit, ce n'est pas un document qui est exhaustif, c'est une espèce de photographie de la situation de l'Université de Moncton en 2016-2017 sur les thématiques enseignement, recherche et effectif étudiant. C'est la raison pour laquelle pour les personnes qui veulent en savoir davantage, je vous invite à lire les rapports annuels de 44 unités qui ont soumis des rapports, que ce soit des facultés et des services, des chaires de recherche, des instituts, des centres de recherche, alors vous pouvez aller à cette adresse et avoir davantage de détails sur certains éléments qui ne sont pas traités dans le rapport et qui ne seront pas traités ce matin. Bien sûr, c'est une grosse équipe, ce n'est pas moi tout seul qui fait tout ce travail alors je tiens, d'entrée de jeu, à remercier les membres de l'équipe de direction pour leur appui indéfectible. Je veux aussi remercier Lise Dubois et Francis LeBlanc, vice-rectorat adjoint à la recherche; Lise qui s'est occupée de la première moitié de l'année et Francis de la deuxième moitié. Je veux aussi remercier Jean-François Richard, vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales. Je veux aussi remercier les dix doyennes et doyens alors c'est une excellente équipe, des gens très compétents, des gens qui travaillent très fort et on a je dirais un bel esprit de corps au sein de cette équipe-là alors ça va bien et je suis convaincu que ça va continuer comme ça cette année. Et il y a aussi plusieurs responsables de différents services qui relèvent du VRER; je tiens vraiment à remercier ces gens-là, certains sont dans cette salle ici, mais plusieurs ne siègent pas au Sénat ou ne sont pas présents ici, mais je veux quand même prendre le temps de les remercier. Alors allons-y tout de suite avec la partie 1 sur les activités relatives à l'enseignement. Vous voyez, il y a quatre thèmes qu'on va aborder, on va se concentrer surtout sur les parties 1, 2 et rapidement la partie 3, c) pardon. Alors voici l'état de la situation en ce qui concerne la population étudiante. Vous allez voir plusieurs tableaux comme ceux-ci dans le rapport alors il y a des nombres qui sont entre crochets, ça veut tout simplement dire que ce sont des données qui ne sont pas prises en considération dans les totaux qu'on voit au bas de la page. Alors ça concerne ici la Faculté des études supérieures et de la recherche parce que les nombres d'étudiants qui sont là sont déjà comptabilisés au sein des facultés. C'est pour ça qu'on les voit entre crochets, ils ne sont pas additionnés. Donc vous avez l'information sur les nombres, mais ils ne sont pas comptabilisés dans les totaux. Par exemple, quelqu'un qui fait une maîtrise en mathématiques, bien l'étudiant en question il est conté au sein de la Faculté des sciences, mais on voit quand même le nombre à la FESR. Alors les seuls nombres que vous avez pour la FESR, c'est tout simplement pour les quelques programmes qui relèvent strictement de la FESR, c'est pour ça que les nombres sont apparemment si petits que ça. Alors cette année, on a eu une baisse d'inscriptions comme vous vous en doutez, elle est de l'ordre de 3 %. Vous voyez ici qu'on inclut l'éducation permanente donc ça inclut le temps partiel. Je vous rappelle quand même que l'an passé la baisse était de 5 % et que l'année précédente la baisse était de 7 % alors on voit que l'ampleur de la baisse diminue. C'est en quelque sorte un élément positif et puis je vais revenir dans la partie 3 à certaines stratégies qu'on a pour faire face à cette réalité. Si on regarde plus en détails dans le tableau au niveau des différentes unités académiques, on voit qu'essentiellement, les inscriptions sont relativement stables partout sauf à deux facultés qui ont subi la majeure partie des baisses, c'est la Faculté d'administration qui a perdu 14 % de ses inscriptions et la Faculté des sciences de l'éducation qui a perdu malheureusement cette année 20 % de ses inscriptions. Comme je le mentionne dans le rapport si on regarde sur une période de cinq ans, à la Faculté des sciences de l'éducation on aura perdu 52 % des inscriptions en cinq ans.

C'est énorme, c'est préoccupant, il y a des stratégies qui sont en place pour corriger le tir, on pourra y revenir un peu plus tard. Pour ce qui est de la population étudiante canadienne hors Nouveau-Brunswick, pas vraiment de changement de ce côté ici, on parle d'environ 9 % de nos étudiants proviennent d'autres provinces. L'an passé c'était 9,6 ou 7 donc c'est assez stable. C'est principalement des étudiantes/étudiants qui proviennent du Québec, un peu de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario, le reste vient d'un peu partout ailleurs donc pas de changements significatifs de ce côté-là. Là, par contre, où il y a des changements importants, c'est au niveau de nos étudiantes et étudiants internationaux. On a perdu cette année 13 % de nos étudiantes et étudiants internationaux. Vous voyez qu'actuellement, quand je dis actuellement je veux dire l'année 2016-2017, on a 18 % de nos étudiants qui sont issus de l'international. Au campus de Moncton, c'est 20 %, à l'UMCS c'est 7 % et au campus d'Edmundston c'est 9 %. Donc vous voyez sur le graphique qu'on a à droite, c'est quand même une diminution importante, c'est 108 étudiants de moins cette année par rapport à l'année précédente au niveau international. On y reviendra dans la partie 3 du rapport. L'autre chose à souligner au niveau de nos étudiantes et étudiants internationaux c'est qu'ils se concentrent sur quelques programmes d'études, on les voit très concentrés à la Faculté d'administration, 42 % des étudiants de cette faculté sont issus de l'international. À la diapositive précédente on a dit que c'est une des deux facultés qui a subi le plus de baisse des inscriptions, c'est certain que ça peut peut-être expliquer en partie cette réalité-là quoique vous voyez qu'à la Faculté d'ingénierie on a quand même 35 % de nos étudiants qui sont issus de l'international et il n'y a pas eu de baisse d'inscriptions en ingénierie cette année. Donc il faut voir plus en détails ce qui se passe de ce côté-là. En sciences sociales aussi on a un bon nombre d'étudiants internationaux particulièrement en économie et en science politique on a beaucoup d'étudiants internationaux. Les programmes coopératifs aussi sont très très populaires auprès de nos étudiants internationaux. Pour ce qui est des programmes coopératifs, la situation elle est stable. Vous voyez l'évolution des inscriptions sur cinq ans, on parle de 172, en fait la moyenne d'étudiants typiquement qu'on a dans nos programmes coopératifs c'est 175 étudiants. C'est à peine 4 % de nos inscriptions à temps plein qui sont inscrits dans les programmes coopératifs en dépit du fait qu'on a 21 programmes coopératifs. Il y a des défis à ce niveau-là, il ne faut pas se le cacher, comme cette année il y a eu une dizaine d'étudiants qu'on n'a pas été capable de placer en stage et c'était presque tous des étudiants internationaux. Alors le BEC, le Bureau d'enseignement coopératif travaille très fort auprès de ces étudiants-là, mais aussi auprès des employeurs parce qu'il faut vraiment que tout le monde s'ajuste dans cette nouvelle réalité. Vous avez ici les chiffres qui nous montrent que pratiquement la moitié des admissions en fait au programme coopératif sont issues de l'international. Tout à l'heure j'ai dit que c'est 18 % de notre clientèle les étudiants internationaux alors ici vous voyez que c'est 48 % des nouvelles admissions dans les programmes coopératifs. Alors c'est une réalité qui change le vécu disons du BEC, mais il faut qu'on tienne compte de ça autant au 1<sup>er</sup> cycle qu'au 2<sup>e</sup> cycle. Vous avez dans l'image en bas à droite où se placent nos étudiants en programme coopératif, la moitié sont dans des entreprises privées et à peu près 20 à 22 % auprès de la fonction publique fédérale ou encore ici même à l'université. Je devrais aussi peut-être mentionner qu'on a quand même 21 programmes coopératifs, mais cette année on avait seulement que des étudiants inscrits dans 12 de ces 21 programmes donc il y en a plusieurs qui attirent très très peu ou pas du tout d'étudiants. Je vous rappelle que dans le rapport de planification académique, les 21 programmes coopératifs sont classés parmi les programmes prioritaires. Ce n'est pas étonnant puisque dans la planification stratégique institutionnelle, on met l'emphase sur l'expérientiel et je pense que la base de l'apprentissage expérientielle c'est vraiment les programmes coopératifs. Alors c'est important pour l'université. En dépit de ça, ce n'est pas très populaire alors c'est pour ça qu'on retrouve ces 21 programmes aussi dans la liste des programmes nécessitant une attention particulière. Alors vraiment, j'envoie un message ici à tous les doyens et doyennes, il faut qu'on regarde de près nos programmes coopératifs pour voir qu'est-ce qu'on peut faire pour disons mousser l'attractivité de ces programmes. Alors aux cycles supérieurs, les nouvelles sont intéressantes dans le sens qu'on a observé une hausse globale de 2,2 % des inscriptions cette année. Par contre, on voit l'évolution des inscriptions la courbe bleue et la courbe rouge c'est fort différent. La courbe bleue nous montre les inscriptions à temps complet et la courbe rouge nous montre les inscriptions à temps partiel. Alors il ne faut pas se le cacher qu'enfin on a eu une augmentation des temps partiel cette année, mais sur une période de cinq ans, on voit qu'on a quand même des défis pour certains programmes à temps partiel et vu que c'est des programmes qui historiquement attiraient beaucoup d'étudiants, ça l'a un impact important. Principalement des programmes de type professionnel qui nous ont causé des problèmes ces dernières années. Alors il y a des efforts de recrutement très importants qui se font partout, mais particulièrement au niveau des cycles supérieurs en 2016-2017 on a eu une délégation qui est allée en Europe en France pour faire la tournée de certaines universités pour mousser nos programmes de cycles supérieurs. On espère cette année avoir encore du financement pour récidiver donc avoir encore une fois une délégation qui va aller dans différents pays d'Europe ou au minimum en France. On travaille aussi, puis j'aime bien répéter que lorsqu'on veut développer nos programmes d'études, il y a cet élément c'est sûr de recrutement, mais il y a aussi l'élément de l'autre côté de l'équation c'est notre capacité d'accueil. Alors il faut vraiment qu'on travaille à développer des programmes de cycles supérieurs, ils sont intéressants et puis il y en a plusieurs qui sont prévus dans la planification académique, mais il y en a trois qui sont quand même très avancés dans le processus de développement, la maîtrise ès sciences en santé, d'ailleurs l'évaluateur externe vient je crois que c'est la semaine prochaine. On a aussi la maîtrise ès arts en sciences sociales, l'évaluateur externe est venu il y a quelques semaines et on travaille aussi sur le doctorat en sciences physiques qui lui aussi avance bien. Alors ce sont trois dossiers majeurs au niveau des cycles supérieurs qui vont, à mon avis, contribuer à accroître davantage les inscriptions aux cycles supérieurs. En éducation permanente l'année passée, on avait eu une baisse assez importante, mais cette année la baisse elle se situe à 3 %. Essentiellement c'est la même baisse qu'on voit sur l'ensemble de l'université. Par contre, elle est entièrement attribuable à ce qui se passe au campus de Moncton. Comme vous voyez, à l'UMCM on a une baisse de 10 % alors qu'en fait au campus de Shippagan et au campus d'Edmundston on a des hausses au niveau de l'éducation permanente, mais les nombres étant beaucoup plus grands à Moncton ça fait que globalement, la baisse elle se

situé à 3 %. À la défense de l'éducation permanente, il faut quand même dire que c'est une unité qui n'a pas le contrôle de ses programmes, c'est vraiment une unité qui dispense des programmes, mais les programmes relèvent des facultés donc ce n'est pas l'éducation permanente qui va admettre les étudiants par exemple donc ils ont peu de marge de manœuvre sur le volet crédité. Bien sûr, il y a un volet non-crédité dont je ne vais pas parler ici, mais gardez à l'esprit que c'est quand même pas le portrait global de l'éducation permanente que vous avez dans mon rapport ou ici parce qu'il y a tout un autre volet qui est non-crédité. On a qu'à penser par exemple à l'UMCS, c'est la semaine passée si ma mémoire est bonne, a fait une école d'été sur le perfectionnement en vieillissement alors voilà un bel exemple d'une activité d'éducation permanente non-créditée qui est quand même très très importante pour la communauté. Mais si on revient sur le volet crédité, alors vous avez ici l'état de la situation sur les cinq dernières années puis j'ai séparé ça selon le mode de livraison. Alors on voit que la courbe bleue, les cours sont offerts de façon traditionnelle en salle de classe, on voit que la baisse est quand même non-négligeable. La courbe verte aussi en vidéoconférence, là aussi on a une baisse. Par contre, la courbe rouge, la formation en ligne, on voit qu'il y a une stabilité dans les inscriptions. Alors dans un contexte général où les inscriptions sont en baisse, parler de stabilité c'est quand même toute proportion gardée relativement à positif et je pense que ça justifie le virage en ligne qui a été entrepris il y a quelques années à l'éducation permanente. Alors on travaille très fort à développer de nouveaux programmes entièrement offerts en ligne; je pense que les deux plus beaux exemples pour cette année c'est la maîtrise en éducation enseignement ressource qui maintenant est disponible en ligne et le certificat sur les toxicomanies entièrement offert en ligne. Il y a deux nouveaux programmes aussi qui sont en développement, le certificat en littéracie francisation et le certificat en andragogie et un peu plus tard aujourd'hui au point 13 je crois de l'ordre du jour, va vous être proposé un autre certificat qui lui aussi sera offert entièrement en ligne. Alors vous voyez que c'est vraiment l'orientation qu'on veut donner à nos programmes à temps partiel parce qu'on est convaincu que c'est la voie de l'avenir. La diplomation, alors vous avez peut-être remarqué pour les gens qui ont lu le rapport qu'il y a une petite coquille dans le rapport du VRER au niveau de la FESR, c'est écrit entre crochets 126 alors qu'en fait c'est 123 et le 3 à l'extérieur du crochet pour un total de 1 015. C'est parce qu'on avait oublié ici que cette année il y a eu trois diplômes pour la maîtrise en études de l'environnement qui ont été accordés et c'est une maîtrise qui relève essentiellement de la FESR. Donc en les plaçant dans le crochet, ils ne sont pas comptabilisés dans le total alors là on a notre 1 015 qu'on voyait dans le rapport présenté par la secrétaire générale tout à l'heure. Alors je ne veux pas vraiment commenter la diplomation, légère baisse. Il y a de grands écarts entre les unités, mais ça peut s'expliquer par toutes sortes de facteurs plutôt ponctuels un peu aléatoires alors je ne pense pas qu'il faut y lire là une signification particulière autre que l'évolution des inscriptions des dernières années va forcément se refléter dans les statistiques de diplomation dans les prochaines années. La réalité mathématique est implacable. Alors j'aime bien dans mon rapport annuel prendre quelques minutes pour parler de nos étudiantes et nos étudiants parce que quand même, on a d'excellents étudiantes et étudiants à l'Université de Moncton et puis dans mon rapport vraiment c'est un échantillonnage très très superficiel de tout ce qui s'est fait en termes de qualité de nos étudiantes et étudiants et puis dans cette présentation ici, c'est un échantillonnage de l'échantillonnage alors on n'a pas beaucoup de temps. Je vais peut-être me limiter à mentionner le fait qu'on a trois étudiantes cette année qui ont reçu l'ordre du mérite bleu et or donc ce sont vraiment des étudiantes, dans ce cas-ci étudiantes, qui sont exceptionnelles au niveau académique, mais aussi au niveau para-académique. Alors cette année c'est Nicolette Belliveau en sciences politiques, d'ailleurs Nicolette est sénatrice, elle ne peut pas être avec nous aujourd'hui, mais elle siège au Sénat. Judith Desjardins en travail social et Mélissa Roy en finances alors ce sont des modèles à suivre vraiment; quand qu'on regarde leur C.V. c'est intimidant. On pourrait parler de beaucoup d'autres choses, peut-être juste un mot sur la compétition atlantique de génie alors cette année on a eu un groupe de robotique qui sont des étudiants en génie électrique et en génie mécanique qui ont participé à la finale, c'est en France si ma mémoire est bonne au mois de mai, alors c'est vraiment des choses très très intéressantes que font nos étudiants et ils ont toutes les raisons d'être fiers et on a toutes les raisons d'être fier d'eux. Il y a quand même quelques minutes que je voudrais consacrer à ces deux situations ici. L'image de droite nous montre un groupe d'étudiants et d'étudiantes de la Faculté d'administration qui sont inscrits en finances. Vous savez qu'on a un fonds de placement Louisbourg à l'Université de Moncton qui a été instauré en 2009 et puis ces étudiants-là gèrent ce fonds-là, ce n'est jamais les mêmes étudiants d'année en année alors on a toujours des étudiants en finances qui gèrent ce fonds-là, et à chaque année ils parviennent à avoir une performance qui est supérieure à la cote de référence. Je vous dis que c'est nettement mieux que ce que moi je peux faire avec mes investissements. Alors si on regarde le rendement révisé on est pratiquement à 10 % sur une période de huit ans alors ça nous démontre le sérieux avec lequel nos étudiants entreprennent leurs études et ça démontre aussi la qualité de l'encadrement qu'ils reçoivent pour réussir année après année à maintenir un rendement qui est supérieur à l'indice de référence, faut le faire, faut lever notre chapeau. Et l'autre chose dont je veux parler parce que c'est passé presque complètement sous le radar cette année, c'est les Jeux du commerce. Les Jeux du commerce 2016, la 28<sup>e</sup> édition a eu lieu ici à l'Université de Moncton. C'était la première fois d'ailleurs en 28 ans que ça avait lieu ici. C'est un événement majeur. C'est un événement qui regroupe plus de 1 000 étudiants qui sont venus. Ils ont littéralement envahi tous les hôtels du centre-ville, d'ailleurs l'événement n'a pas pu avoir lieu ici au campus c'est trop petit. Il a fallu que ce soit au colisée l'événement. Alors on a ici le groupe d'étudiantes et d'étudiants qui ont coordonné ça. C'est comme j'ai dit un événement annuel où il y a des compétitions au niveau académique, que ce soit du côté de la finance, comptabilité, marketing ainsi de suite, mais il y a aussi un volet social et un volet sportif. Alors j'ai eu l'occasion d'assister à ça, j'ai été vraiment impressionné par la complexité de la logistique de l'événement et aussi par l'engagement de toutes ces représentations de 13 universités de l'est du pays; les gens travaillent très très fort pour gagner des prix. Quand qu'ils arrivent en première place les gens sont en pleurs tellement qu'ils sont émotifs du fait d'avoir réussi à gagner cette compétition-là. Alors je lève vraiment mon chapeau aux gens de la Faculté d'administration pour ce travail-là, c'est remarquable. Passons maintenant au corps professoral, la partie b). Alors on a ici, comme je le présente

habituellement, on sépare les postes réguliers des postes temporaires. Alors au niveau des postes réguliers, globalement on a une baisse d'environ 5 % du corps professoral cette année. Au niveau des postes réguliers, on est passé à 296 qui est une baisse de 4 %, mais je pense que la principale explication de ça se situe au campus d'Edmundston qui l'an passé a mis sur pied un programme d'incitatif à la retraite volontaire et puis visiblement comme vous le voyez par les chiffres, le programme a été populaire alors ça explique en grande partie la diminution du corps professoral régulier. On a aussi eu une diminution au niveau du corps professoral temporaire de l'ordre de 10 %. Alors comme à l'habitude, vous voyez que c'est la Faculté des arts et des sciences sociales qui de loin est la plus « grosse faculté » en termes de corps professoral puisqu'on parle d'une centaine de professeurs alors que la Faculté de droit est la « plus petite faculté » avec environ une dizaine de professeurs. Alors parlant des professeurs, quelques mots aussi au sujet de l'excellence. Alors on a plein de professeurs dans toutes nos facultés dans nos trois campus qui font beaucoup de choses vraiment intéressantes. J'en mentionne quelques exemples dans mon rapport, quelques autres exemples ici. C'est certain que je ne peux pas passer sous le silence les prix d'excellence. Vous savez que l'an passé on a créé le prix d'excellence en encadrement qui a eu vraiment beaucoup de succès. Cette année c'est le professeur Gaëtan Moreau du Département de biologie qui en est le récipiendaire. Le prix d'excellence en enseignement il est ici même avec nous aujourd'hui, félicitations Olivier, et puis on voit que la Faculté des sciences est très bien représentée cette année, ça été une bonne année pour la Faculté des sciences. Il y a beaucoup d'autres choses dont on pourrait parler, mais peut-être que je vais limiter mon propos aux deux premières puces que vous avez dans la diapositive pour parler des deux extrêmes du spectre de la carrière universitaire. Un mot donc sur le professeur Michel Doucet qui a pris sa retraite à la fin juin 2017 comme vous le savez sans doute. Il a écrit cette année le livre *Les trois linguistiques au Nouveau-Brunswick à la recherche de l'égalité réelle*. C'est littéralement une brique de 600 pages et comme il le dit lui-même, c'est un peu son legs aux futures générations qui vont s'intéresser au droit linguistique. Alors c'est une œuvre magistrale où on peut aussi mentionner le fait qu'il a été placé sur la liste des dix francophones les plus influents du Canada par Franco Presse. Vous savez peut-être aussi qu'en début juin, si ma mémoire est bonne, il y a eu un colloque en son honneur qui a eu lieu à la Faculté de droit. Il y avait près de 80 participants au colloque et puis la conférence d'ouverture a été donnée par Graham Fraser qui est le commissaire aux langues officielles sortant si difficile à remplacer. D'ailleurs, M. Fraser a commencé la conférence par, je ne savais pas que c'était un homme qui a de l'humour, mais il a commencé sa conférence en disant que possiblement que tout le monde qui est dans la salle sont des gens qui ont soumis leur candidature pour me remplacer. Alors j'ai trouvé ça vraiment bien. Alors voilà un bel exemple d'un professeur qui a fait une carrière absolument magistrale à l'Université de Moncton. Et l'autre exemple que je prends, au début du spectre, professeur Étienne Hébert-Chatelain, Faculté des sciences, professeur de biologie spécialiste des mitochondries, hein c'est excitant les mitochondries, alors c'est un professeur qui a publié dans la revue Nature comme premier auteur dans la revue Nature. C'est quelqu'un qui a obtenu des subventions de recherche importantes et il y a d'autres choses vraiment intéressantes qui s'en viennent à l'horizon à ce sujet alors voici un exemple d'un jeune professeur en début de carrière très dynamique et qui fait un excellent travail pour l'université. On manque un peu de temps alors je passe rapidement au sujet des programmes et des cours. Alors peut-être mentionner le fait que la fameuse reconfiguration des programmes qu'on a entreprise il y a une décennie est à toutes fins pratiques terminée. Enfin il reste un programme, mais en tout cas, on verra s'il est reconfiguré ou non. On a cette année aboli 9 programmes d'études si on inclut des mineures, mais ce sont essentiellement des programmes cours, des certificats, d'ailleurs vous avez la liste dans le rapport du Comité des programmes. Il y a eu 4 mineures qui ont été créées cette année, une en relations publiques, une en journalisme, une en éthique appliquée et une mineure en sciences de l'environnement. On poursuit notre calendrier d'évaluation des programmes. Vous savez que nos 165 programmes d'études font l'objet d'une évaluation systématique sur la base d'un calendrier. Cette année, on a évalué 5 programmes de maîtrise, un diplôme, le DSS, pour ceux qui étaient ici vous vous souvenez. Et puis en fait je vois ici c'est marqué 3 programmes en processus d'évaluation, en fait c'est 3 disciplines, c'est plus que 3 programmes, c'est 3 disciplines, on va soumettre à la prochaine réunion du Sénat la résultante de ça, mais le travail a été fait en grande partie cette année. Tout à l'heure, j'ai fait référence à 3 nouveaux programmes alors eux sont en processus d'évaluation externe maintenant, ça aussi c'est important de le mentionner. Je veux aussi évidemment revenir sur la fameuse planification académique. Je pense ça été un moment extrêmement important au niveau académique de l'année 2016-2017. Vous savez que c'est un document qui a passé en revue l'ensemble de nos 165 programmes d'études, on y trouve 83 recommandations et ça été adopté par le Sénat académique et par le Conseil des gouverneurs en 2016, ça nous donne maintenant vraiment un excellent outil pour revoir nos programmes d'études et s'assurer qu'ils correspondent à nos visées, à notre mission et aussi qu'ils ont un pouvoir d'attractivité non-négligeable. Alors 79 de nos programmes sont définis comme prioritaires, 27 à maintenir, 57 nécessitent une attention particulière, l'exemple des programmes coopératifs dont j'ai parlé tout à l'heure, 21 programmes à développer, 21 programmes à redéfinir ou abolir et il y a un certain nombre de recommandations diverses. Alors maintenant que le travail est fait au niveau du Sénat et du Conseil des gouverneurs pour l'adoption du document, ça devient un document qui appartient au Comité conjoint de la planification. Alors c'est le document du CCJ, ce n'est plus le document du VRER, c'est le document du Comité conjoint de la planification. Cette année ce qu'on a fait c'est qu'on a développé un calendrier d'implantation de ces recommandations, on a fait ce travail avec les doyens et doyennes et puis on s'est assuré qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre ce calendrier et le calendrier d'évaluation de programmes pour pas qu'on travaille inutilement. Alors c'est vraiment quelque chose qui est très important et qu'on va opérationnaliser dans les prochaines années, c'est même un des objectifs de l'année suivante comme vous allez le voir à la fin de la présentation. Pour ce qui est des ententes de mobilité inter institutionnelle, ça été une année plutôt calme. Il y a eu une entente, une nouvelle je devrais dire en génie civile avec le CCNB et puis l'UMCE a travaillé avec le cégep de Rivière-du-Loup à développer une nouvelle entente en sciences infirmières; l'entente n'est pas limitée à l'UMCE, elle s'applique à l'ensemble du réseau aux trois campus. Ça été les principales

nouvelles ententes qui ont été développées. Il faut aussi mentionner le fait que le baccalauréat appliqué en biotechnologie est encore en chantier, on espère qu'il va être présenté aux instances en 17-18 qu'est un travail conjoint CCNB-Université de Moncton. Il y a eu beaucoup de travail qui s'est fait au niveau des règlements universitaires, ceux qui étaient au Sénat vous le savez, quand même des choses majeures qui ont été faites. On peut parler des conditions d'admission aux mineures, c'est vraiment très très bien comme concept. On peut parler du règlement sur les baccalauréats avec majeure et mineure, on sait que dans le cadre de la planification académique, le concept de cheminement avec distinction a été proposé et au Sénat on établit les bases de ça, si bien qu'on va pouvoir à partir de cette année amener au Sénat des propositions de modification de programmes sur la base de ça. La question des difficultés académiques aussi ça été revu en profondeur, l'histoire de probation, suspension, exclusion alors c'est beaucoup plus net, clair et précis comment ça fonctionne et qu'est-ce que ça veut dire pour les étudiants. Alors on pourrait continuer longtemps comme ça, mais je pense qu'il y a eu du beau travail qui a été fait au niveau de nos règlements universitaires. Ceci étant dit, il reste encore beaucoup de travail à faire. Les programmes et les cours. Alors le nombre de crédits enseignés cette année, légère hausse de 4,5 %. Les seules deux facultés où on voit des baisses importantes c'est en administration et en sciences de l'éducation, mais ce n'est pas étonnant compte tenu des statistiques dont on a parlé tout à l'heure. Je passe tout de suite au tableau qui nous montre les crédits enseignés par des chargées de cours et des chargés de cours. Alors là aussi on a une légère hausse cette année de 2 %. Dans certains cas ça l'a augmenté; dans le cas d'autres unités académiques ça l'a diminué, mais en tout cas, je ne veux pas m'éterniser sur les raisons particulières de ces fluctuations d'une année à l'autre. Un mot sur le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick. Je veux vraiment en parler à chaque année parce que je me rends compte dans mes échanges avec les gens que c'est vraiment une entité qui est pas assez bien représentée, pas assez connue je dirais de plusieurs membres de notre université. C'est un partenariat vraiment intéressant entre l'Université de Sherbrooke, l'Université de Moncton et le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour la formation médicale ici au Nouveau-Brunswick. Regardez les nombres qu'on a ici, on parle quand même il y a plus de 300 personnes qui sont impliquées dans la formation des médecins. Cette année on a eu 22 finissants et finissantes, mais ça pris plus de 300 personnes pour former ces gens-là. C'est sûr qu'il y a des membres du corps professoral de l'Université de Moncton, mais il y a beaucoup de médecins, il a beaucoup d'autres professionnels de la santé qui interviennent à différents moments de la formation alors c'est toute une logistique de parvenir à faire fonctionner tout ce beau monde pour en arriver après quatre ans à diplômé, normalement c'est environ 23-24 qu'on a diplômés, cette année c'est 22. Je veux aussi mentionner le fait que comme cette année c'est 60 % des finissantes et des finissants qui ont choisi la médecine de famille et puis les données qu'on a nous montrent que la presque totalité des médecins de famille du Centre de formation médicale viennent s'installer dans la province du Nouveau-Brunswick alors ça vous montre l'impact majeur qu'a le Centre de formation médicale sur l'offre de service en français dans le domaine de la santé. Alors je pense qu'il est important de le souligner ça, puis il faut aussi mentionner le fait que le Centre de formation médicale travaille de plus en plus au niveau de la recherche. Actuellement, il y a 16 projets de recherche en cours et on voit que les subventions sont quand même substantielles. Alors parlant de recherche justement, on peut passer à la partie b) du rapport sur les activités relatives à la recherche puis j'ai bien hâte de passer à la partie b), surtout la diapositive numéro 23 c'est ma diapositive préférée parce que ce sont d'excellentes nouvelles qu'on a ici. C'est le financement de la recherche, on voit que cette année on a eu une majoration de 27 % du financement de la recherche à l'Université de Moncton. Le tableau il est divisé en deux catégories : les grands conseils donc des organismes comme le CRSNG ou les instituts de recherche en santé du Canada ou CRSH ainsi de suite et autres revenus, on veut dire par ça d'autres organismes subventionnaires provinciaux ou fédéraux. Alors on voit que dans les deux cas il y a eu une augmentation vraiment intéressante si 30 % en fait l'augmentation du côté des autres revenus, c'est quand même substantiel. Alors cette année aura été une bonne année au niveau du financement de la recherche à l'Université de Moncton. Si on regarde un peu plus précisément au niveau des différentes unités académiques, c'est excellent partout vraiment. En fait, il y a une seule faculté qui a eu une baisse c'est la Faculté d'administration, mais toutes les autres facultés ont eu une augmentation au niveau du financement et de la recherche. Ici je le mets en évidence la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires qui a fait du beau travail, on voit que tant du côté des grands conseils que des autres revenus, les augmentations sont substantielles. C'est certain aussi que lorsqu'on parle de financement et de la recherche, on ne peut pas passer à côté de la Faculté des sciences qui est toujours le leader, c'est en fait presque 40 % de tout l'argent qui rentre à l'Université de Moncton en recherche va à la Faculté des sciences alors c'est 3,7 millions de dollars cette année, c'est quand même pas rien. Alors ça vraiment, ce sont de bonnes nouvelles puis j'ai bon espoir qu'on va pouvoir maintenir. Regardez cette image ici, sur une période de cinq ans l'accroissement du financement et de la recherche provenant des grands conseils, et Dieu sait que ce n'est pas facile d'avoir de l'argent en provenance des grands conseils. C'est de plus en plus compétitif et en dépit de ça, on réussit à tirer de plus en plus notre épingle du jeu. Je ne suis pas certain qu'on va être capable de maintenir cette tendance-là, mais on va tout faire pour maintenir cette pente positive, mais il faut reconnaître que c'est hyper compétitif de nos jours le financement en provenant des grands conseils, donc c'est très bien. On a quand même d'autres sources de financement comme j'ai dit, d'ailleurs je vous invite à lire le rapport de la FESR qui donne la liste complète de tous les autres organismes qui contribuent au financement de la recherche, il y a quand même une quinzaine d'organismes différents à l'exclusion des grands conseils. Il faut aussi garder à l'esprit qu'on donne à l'interne des petites subventions de recherche, c'est sûr que ce n'est pas des gros montants, mais dans certains cas ça sert de levier pour aller chercher des subventions plus substantielles à l'externe. Pour ce qui est de la diffusion et de la recherche, ici on a une baisse de 5 % par année, mais il faut être prudent avec ça parce qu'une variable comme la diffusion et de la recherche tel que mesuré par les articles arbitrés ça peut fluctuer pas mal d'une année à l'autre alors c'est peut-être plus prudent de regarder une telle variable sur une plus longue période temporelle. Si vous comparez à l'année précédente, on est quand même nettement au-dessus de l'année précédente. Alors si on



regarde ici deux exemples d'unités académiques sur lequel j'attire votre attention, on voit qu'en art en sciences sociales on a une belle évolution ici sur une période de trois ans. Remarquez entre crochets j'ai mis les activités de création soumises à un processus de sélection par jury. C'est important de réaliser que dans les disciplines artistiques, le concept d'articles arbitrés ça n'existe pas. On a quand même nos professeurs qui font des choses dans ces domaines-là et c'est soumis à des processus de sélection et là on voit aussi entre crochets qu'il y a une belle évolution à ce niveau-là. Edmundston aussi vraiment on a une tendance positive qui est très très encourageante, alors voilà. Au niveau de la diffusion et de la recherche d'une seule faculté qui ont une tendance inverse en ingénierie. En ingénierie je dois dire que comme vous le savez, on a créé récemment un nouveau programme de doctorat alors je crois que ça c'est de bon augure pour renverser cette tendance-là et aussi si vous avez remarqué la diapositive précédente, il y a eu une nette augmentation du financement de la recherche en ingénierie, je crois que c'est de l'ordre de 36 ou 37 % cette année, alors une belle augmentation du financement de l'ajout d'un programme de doctorat, je pense que c'est de bon augure pour renverser cette tendance-là dans les prochaines années. En administration, on a fait une chose qui est susceptible de nous aider, on a transformé une chaire de recherche en un fonds de recherche, le Fonds unique coopération financière en gestion des coopératives. Ça l'air d'une technicalité, mais de transformer cette chaire en un fonds ça ouvre la disponibilité des fonds de recherche à l'avantage de professeurs. Il y a aussi le programme de maîtrise ès sciences en gestion qui a été implanté l'an passé alors ça vient ensemble de recontribuer à aider la faculté à renverser la tendance. Les chaires de recherche. On a 11 chaires de recherche actives à l'Université de Moncton, 4 chaires de recherche du Canada et 7 chaires qui viennent de différents autres organismes. On pourrait peut-être mentionner le fait que la chaire de recherche en relation inter-groupe de la professeure Anne Beaton s'est terminée en juin. Par contre, on a eu une nouvelle chaire de recherche du Canada en optique et information quantique c'est-à-dire en physique du professeur Denis Hamel qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet donc on est encore aujourd'hui à 4 chaires de recherche, on va monter à 5 très bientôt si les choses vont bien. Je voudrais aussi mentionner le fait qu'on travaille fort à la FESR avec le programme des chaires de recherche du Canada, on a différents projets qui sont rendus à différents niveaux d'avancement. On a un projet en biologie, on en a un en éducation, on en a un en sciences sociales et à plus long terme peut-être même en développement rural et qui sait, peut-être en droits linguistiques alors on veut vraiment mousser les chaires de recherche. Je le dis et je le repère sur tous les forums qui me sont alloués, les chaires de recherche à mon avis c'est le moteur de la recherche, elle a énormément d'implication au niveau de la formation aux cycles supérieurs, mais aussi au niveau des subventions de recherche. D'ailleurs, je vous invite à lire les rapports de tous ces titulaires de chaires qui vous donnent un aperçu de ce qui s'est fait cette année. C'est certain que je ne peux pas passer à côté du Centre de médecine de précision. Vous savez que la construction a commencé cette année. C'est évident que ça va avoir un impact majeur au niveau de la recherche, particulièrement dans le domaine de la santé; je vous rappelle que la santé c'est un de nos trois axes de développement en recherche. Alors c'est de bon augure et puis d'ici un an et quelques mois ça sera fonctionnel puis nos chercheurs pourront envahir les lieux. Alors ça c'est d'excellentes nouvelles pour la recherche à l'Université de Moncton. On a plusieurs centres de recherche comme vous le savez, puis là je passe au silence différents groupes de recherche, différents laboratoires de recherche dont on n'aura pas parlé. Je n'ai absolument pas le temps de passer à travers la liste des centres de recherche que vous avez à l'écran. Je vais simplement glisser un mot sur un seul, le centre d'études du vieillissement. Alors vous savez que les centres de recherche typiquement ce sont des centres qui relèvent de facultés. Alors dans ce cas ici, ça relève de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires et c'est la professeure Suzanne Dupuis-Blanchard qui en est la directrice, d'ailleurs elle détient une chaire de recherche CNRS en vieillissement. Elle a une équipe de sept personnes à temps partiel; je l'ai écrit pour vous dire que c'est un petit groupe, c'est une petite équipe. Vraiment c'est la seule personne à temps plein, les six autres personnes avec elle sont à temps partiel, c'est vraiment une toute petite équipe, mais c'est une équipe qui travaille fort. Il y a un volet recherche évidemment dans le centre, il y a un volet formation et un volet service à la collectivité. Pour la recherche, il y en a cinq projets qui sont actuellement en chantier, on travaille en collaboration avec d'autres universités des Maritimes, mais ça gravite toujours autour de l'étude sur le maintien à domicile des personnes âgées francophones en situation minoritaire. Ça fait des choses intéressantes à ce niveau-là. Le volet formation, j'en glisse un mot. Tout le monde connaît le fameux projet Channix dont la construction est presque terminée, ce qu'on va appeler le faux bourg du Mascaret qui va être ouvert la semaine prochaine, n'est-ce pas, oui. Alors dans ce projet-là, il est prévu des espaces de formation et de recherche pour l'Université de Moncton; ça faisait partie du deal si vous voulez lorsque ça été établi et puis Suzanne Dupuis-Blanchard a été mandatée de travailler avec d'autres partenaires à l'université et aussi avec le Centre de formation médicale et des gens de Channix pour concrétiser ces espaces-là. Alors ce qui va être créé c'est ce qu'on appelle un centre collaboratif d'apprentissage sur le vieillissement, on espère même que l'affiche va être prêt la semaine prochaine lorsqu'il y aura le lancement et puis c'est quelque chose qui va vraiment être intéressant pour l'université puisque ça va permettre pour nos étudiantes et étudiants de faire des stages dans un milieu vraiment intéressant et aussi l'élément recherche pour l'ensemble du corps professoral et les étudiants des cycles supérieurs. Alors voilà un bel exemple d'une contribution d'un centre de recherche. Pour ce qui est du volet service à la collectivité, Mme Dupuis-Blanchard est très très impliquée. Je vois ici co-présidente du Conseil sur le vieillissement du Nouveau-Brunswick. Vous savez sans doute que le gouvernement a énoncé sa nouvelle stratégie provinciale alors ça c'est carrément issu des travaux de ce groupe de travail-là. Elle préside aussi l'Association canadienne du vieillissement pour un deuxième mandat. Elle travaille aussi avec différents groupes communautaires pour les appuyer alors je pense que c'est un bel exemple. Le Centre d'étude du vieillissement, qu'est-ce qui se fait en termes de recherche tant du côté recherche stricte pure que du côté recherche appliquée et que du côté responsabilité sociale. Alors comme j'ai dit tantôt, je vous invite à lire les rapports annuels des autres centres de recherche pour en savoir un peu plus sur ce qui se passe de ce côté. Les instituts, je vais carrément sauter par-dessus, ce n'est pas que ce n'est pas important, au contraire c'est très important, mais le temps manque

pour qu'on puisse en parler alors je vous invite à lire les rapports des trois instituts qui sont ici ou d'autres. Ça m'amène à la partie 3, les activités relatives à la gestion stratégique de l'effectif étudiant. Alors ça été un gros gros dossier pour le VRER cette année. On a mis sur pied une nouvelle structure administrative. Vous savez sans doute que le Conseil des gouverneurs a aboli le vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales. Il a proposé une nouvelle approche stratégique dans la gestion des effectifs étudiants. Alors ce qu'on a fait cette année c'est opérationnaliser cette nouvelle approche et vous avez ici un peu la structure que ça a alors l'idée globale, c'est vraiment de travailler avec deux grands axes d'intervention. On a un axe qu'on appelle le recrutement, bien sûr ça regroupe le recrutement et aussi l'admission et les bourses. Maintenant ces gens-là qui étaient des entités séparées par le passé, travaillent ensemble dans l'optique d'améliorer le recrutement à l'université. Et notre deuxième grand axe d'intervention c'est l'axe d'intervention qu'on appelle l'expérience étudiante, on veut vraiment mettre l'emphase sur la qualité de l'expérience étudiante et pour ce faire, on a pris plusieurs de nos services et on les a regroupés dans les six blocs que vous avez ici. Donc appui à la réussite et soutien à l'apprentissage, service de santé et de psychologie, services aux étudiantes et étudiants internationaux ainsi que mobilité qu'on a mise ensemble et puis le BEC, le Bureau d'enseignement coopératif, les services d'orientation et de recherche de travail et finalement vie étudiante et socioculturelle. Notre intention c'est vraiment de briser les silos de faire en sorte que tout ce beau monde travaille ensemble vers l'objectif commun d'améliorer l'effectif étudiant parce qu'il ne faut pas se le cacher, oui c'est bon que nos étudiants aient une belle expérience étudiante, mais on veut aussi améliorer tant le recrutement que la rétention et on croit que cette nouvelle approche stratégique va nous aider à faire ça. Alors tout ça c'est sous la direction d'un directeur-général de la gestion stratégique de l'effectif étudiant; il juste derrière moi Jean-Paul Loyer qui est entré en fonction le 15 mai. J'insiste sur le 15 mai parce que ça fait à peine trois mois qu'il est ici. Alors ce que je vous dis c'est que le travail qui a été fait cette année, c'est un travail de mise en place des fondations. L'opérationnalisation de tout ça va se faire dans le futur alors à date ce qu'on a fait on a réorganisé les services comme vous pouvez le voir ici, on a réaffecté des budgets, on a redéfini des descriptions de tâches, on a fait même des aménagements physiques; juste ici au troisième étage on a fait des changements des aménagements physiques, on a procédé à l'embauche d'une direction générale. Alors finalement on a mis en place toutes les pièces du casse-tête pour pouvoir opérationnaliser cette nouvelle structure administrative dès maintenant. On a aussi mis sur pied ce qu'on appelle un comité d'orientation réseau parce que c'est important, je pense que c'est une évidence même qu'on doit assurer de coordonner ensemble les efforts de nos trois campus vers cet objectif stratégique. Alors l'idée de recrutement et d'expérience étudiante ça ne tombe pas du ciel, c'est dans notre planification stratégique, ce n'est pas pour rien qu'on le fait, on est convaincu que c'est une approche qui a un fort potentiel de succès et qui va permettre de corriger en partie les défis qu'on a vus à la toute première diapositive quant à l'évolution des inscriptions. Alors parlons un peu du recrutement. Ce tableau vous permet de comparer les objectifs qu'on s'était donnés en début d'année et les résultats qu'on a obtenus au niveau des nouvelles inscriptions. J'insiste, ce sont seulement les nouvelles inscriptions. Alors vous voyez les totaux au bas de la page, on voit qu'on est dans le négatif -50, ça veut dire essentiellement qu'on n'a pas atteint les objectifs qu'on s'était donnés en termes de nouvelles inscriptions. Par contre, lorsqu'on porte attention aux détails à l'intérieur du graphique, on voit qu'il y a une différence très nette entre ce qui s'est passé en termes de nouvelles inscriptions pour les étudiantes et étudiants francophones du Nouveau-Brunswick et les étudiants internationaux. On voit qu'au niveau du Nouveau-Brunswick, on a même dépassé nos objectifs. Je vous rappelle quand même que le nombre d'élèves qu'on a dans les écoles en 12<sup>e</sup> année, il est en baisse. Je vous donne les statistiques ici en 2012-2013 donc il y a cinq ans dans le passé, on avait 2 406 élèves en 12<sup>e</sup> année dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, 2406. En 2016-2017, on avait perdu 208, il en restait 2 198 et dans cinq ans, en 2021-2022, on va en perdre encore 220. On va être rendu à 1 978 élèves dans les écoles en 12<sup>e</sup> année et on croit d'après les données du ministère que ça sera le plancher absolu en 2021-2022 et après ça on va recommencer à avoir une légère hausse. Alors le 55 qu'on a ici est quand même impressionnant, c'est-à-dire que dans un contexte où il y a de moins en moins d'élèves à recruter, on a réussi à en recruter plus alors je lève mon chapeau à l'équipe du recrutement qui a travaillé très très fort, mais peut-être que ça s'est fait avec un coup et le coup, mais c'est ce qu'on au niveau international on a perdu 134 inscriptions à l'international. Ça nous a donc coûté très très cher cette perte-là. Alors les stratégies qui sont mises en place pour le recrutement à l'international c'est certain qu'il ne faut pas se raconter d'histoires, il n'y a pas un truc magique pour corriger la tendance. Faut qu'on agisse sur différents fronts en même temps. Ici j'en ai mis quelques exemples, peut-être la deuxième puce ici, regardez, intervention directe dans les salles de classes de certains lycées prestigieux de pays visés. Alors on est rendu qu'on va carrément, on va contourner les agences de recrutement puis on va carrément aller dans des écoles en Afrique de l'ouest faire du recrutement alors c'est très agressif je dirais comme approche qu'on veut prendre. La diversification de la provenance des étudiantes et étudiants on croit que c'est très important aussi, bref, il y a différentes stratégies qu'on veut mettre en place ou qu'on met en place maintenant pour modifier cette situation, changer la tendance. Peut-être de façon plus générale au niveau du recrutement puis aussi au niveau de la rétention, il y a une foule de choses qui sont en train de se faire justement dans le contexte de cette gestion stratégique de l'effectif; vous en avez des exemples ici. Je prends le premier, devancement des dates d'inscription, c'est quoi cette histoire-là? On va effectivement devancer les dates d'inscription. Ça l'air de rien, mais c'est majeur comme changement puis qu'est-ce que ça vient faire dans ce contexte-ci, on croit que les inscriptions plus précoces, parce que rappelez-vous que nous étions l'université la plus tardive au niveau des inscriptions. On croit que le fait d'avoir des inscriptions plus précoces, c'est susceptible d'avoir un effet fidélisant et peut-être indirectement un impact positif sur la rétention par exemple. On est en train de revoir nos programmes de bourse pour s'assurer que l'argent qu'est à notre disposition est utilisé de façon optimale dans un contexte de recrutement. On a modifié comme révision en profondeur du protocole de communication avec les candidates et les candidats. Juste ça, la façon dont on transige avec les candidats, on s'assure que maintenant notre message il est clair, net, précis, positif et puis comme je dis, c'est une foule de petites choses qu'on est en train

de modifier dans l'espoir d'améliorer nos données en termes de recrutement et de rétention. Parlons un peu de l'expérience étudiante. Ce tableau-ci nous montre les taux de rétention. La CESPМ préfère l'expression persévérance, ça veut dire la même chose. Alors vous savez que lorsqu'on regarde les taux de rétention, il y a deux données qui sont importantes, qu'est-ce qui se passe après une première année d'étude et qu'est-ce qui se passe par la suite. Comme vous le savez, lorsqu'on a une étudiante ou un étudiant à l'université, la première année est vraiment critique. Si quelqu'un décide de quitter les études, ça se passe vraiment pendant ou à la fin de la première année alors ça, c'est vraiment une statistique intéressante après une première année. Rendu à la deuxième ou troisième année, il est plus rare que des étudiants vont changer d'université. C'est possible, mais c'est plus rare. Alors vous avez ici en rouge les cibles qu'on avait, 80 % pour la première année et 90 % après une deuxième année. D'où viennent ces cibles-là mais elles nous viennent des données de la CESPМ, vous voyez en bas de page la note. C'est à peu près ça qu'est la norme en Atlantique. Alors quand on regarde la courbe en bleu, on voit qu'on n'a pas atteint la cible pour ce qui est de la rétention après une première année. On est à 76,8 % cette année ce qui est le même taux que l'an passé en passant alors qu'on visait 80 %. On est un peu en bas de la cible. Pour ce qui est de la deuxième année et des années suivantes, on est à 90,5 % donc on est même un peu en haut de notre cible, enfin on est un peu en haut de la norme atlantique au niveau du recrutement. Ça veut dire que la grande grande majorité des étudiants qui vont entreprendre des études en 2<sup>e</sup> année ici vont rester jusqu'à la fin de leur programme d'études, mais on a quand même du travail à faire au niveau de la rétention après la première année et je pense que ce nombre-là, le 76,8 % qu'on voit à l'écran, en tant que tel ça justifie notre nouvelle approche stratégique en termes de gestion de l'effectif étudiant. C'est un peu pour ça qu'on fait tout ce travail au niveau de la qualité de l'expérience étudiante. C'est certain que ce n'est pas la seule valable, mais on croit fermement qu'en améliorant la qualité de l'expérience étudiante, on va agir positivement sur cette statistique-là de la courbe bleue qu'on a à l'écran. Alors tout à l'heure on a vu dans l'histogramme les six entités qu'on regroupe sous la thématique de l'expérience étudiante, si on avait du temps on pourrait passer à travers chacune de ces entités-là pour voir ce qui s'est passé en 16-17, je vous le jure, il y a eu plein plein de choses qui se sont déroulées, on n'a pas le temps alors je vais me concentrer seulement sur deux de ces six services-là. Appui à la réussite et soutien à l'apprentissage et puis service de santé et de psychologique. Puis enfin pour ce qui est de l'appui à la réussite et soutien à l'apprentissage, je vais juste me limiter à un sous-service qu'on appelle le SASA. Alors je vais juste vous parler du SASA et du service de santé et de psychologie. Le SASA, comme vous voyez, c'est le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage. C'est vraiment le service qui offre de l'appui aux étudiantes et étudiants qui ont des besoins particuliers, qui ont besoin de mesures d'adaptation. Par exemple, un étudiant va se casser un bras, il ne peut plus prendre de notes alors il va aller voir le SASA puis on va l'aider à prendre des notes pendant qu'il ne peut plus prendre de notes. Ça, c'est l'exemple classique qui ne correspond pas à la réalité parce que dans la réalité ce n'est pas les étudiants qui se cassent un bras qui vont voir le SASA, dans la réalité c'est des étudiants qui ont des problèmes puis des problèmes de plus en plus complexes et chroniques. Cette année, il y a une coquille, je vois plus 21 %, mais c'est plus 27 %. On a eu 27 % d'augmentation de la clientèle au Service d'accès et de soutien à l'apprentissage sur l'ensemble du réseau à nos trois campus. 271 étudiants et étudiantes ont eu besoin des services du SASA cette année, 271. Et quels genres de problèmes qu'ils avaient ces gens-là, quels genres de défis qu'ils avaient, c'est les troubles d'apprentissage, c'est les troubles de santé mentale chronique qui sont les troubles qu'on voit augmenter le plus rapidement. Ce n'est pas les gens qui se cassent un bras puis qui ne peuvent plus prendre de notes, non, c'est des problèmes beaucoup plus complexes qui demandent beaucoup plus de soutien de la part de l'université. Et pour vous montrer l'ampleur des défis auquel on fait face, regardez ce qu'on dit ici, c'est seulement au campus de Moncton, il y a eu 1 858 examens qui ont été gérés par le SASA cette année. Vous savez que ça arrive fréquemment qu'un étudiant ou une étudiante qui a un besoin spécial on va demander au professeur que l'examen doit avoir lieu dans un autre contexte ou en privé ou à un autre moment. Alors toute la logistique de coordonner tout ça, y'en a eu 1 858 au campus de Moncton seulement, puis je ne vous parle de la question des locaux, juste ça c'est l'enfer. Alors vous voyez que c'est majeur la tendance, ça pose des défis très très importants pour l'université. On peut se reconforter dans le fait que c'est pareil ailleurs. C'est vrai. Dans les autres universités ils font face aux mêmes défis, mais c'est un réconfort bien partiel. Parlons maintenant du service de santé et de psychologique. Essentiellement, c'est nos anciens services de santé et services de psychologie qui ont été fusionnés ensemble en un seul service, mais on gagne de l'efficacité administrative en ayant réception, secrétariat et tout ça qui est fusionné alors on a eu cette année 4 635 interventions qui ont été faites. Le service de psychologie a vu une hausse de 10 % des consultations et les consultations qui sont les plus en hausse sont celles relatives à l'anxiété et celles relatives à la dépression. Pour ce qui est du service de santé, je ne parle pas du service de psychologie, je parle du service de santé, santé physique infirmier-infirmière. Alors ce service-là, le type de problème qui a monté le plus cette année c'est les problèmes de santé mentale, une hausse de 34 %. Alors les gens vont voir une infirmière ou un infirmier parce qu'ils disent avoir des problèmes de santé mentale. Quand on regarde ces trois informations ici, on voit qu'il y a vraiment une nouvelle réalité à laquelle on fait face à l'université et ce n'est pas un phénomène temporaire, c'est là pour rester puis c'est susceptible de s'accroître dans le futur, mais c'est une réalité, on ne peut pas juste balayer ça sous le tapis, il va falloir qu'on donne les ressources appropriées pour répondre à ces besoins-là. Parce que ces étudiants-là s'ils sont bien encadrés par ailleurs, ils réussissent très bien, mais ils ont besoin effectivement de cet encadrement. Je vous rappelle un petit détail en passant c'est que tous ces services-là sont financés par des projets ponctuels alors à chaque année, c'est le combat qu'on de trouver les ressources pour maintenir le financement, mais il n'y a pas de doute qu'on fait face ici à des défis très importants. Alors le temps passe, je saute tout de suite à la quatrième et dernière partie, les services et les bureaux rattachés au VRER. Encore une fois, je vous renvoie au rapport de ces unités-là, c'est très important ce que font ces personnes-là, mais on n'a pas le temps de passer au travers. Je vais quand même glisser un mot sur un seul sur la liste, Bibliothèque Champlain, Bibliothèque de droit Michel Bastarache, Centre d'études acadiennes et puis le Musée acadien. Alors vous voyez ici les statistiques d'achalandage, vous voyez qu'on est

dans le vert. Pour la Bibliothèque Champlain on a les visites sur place, les visites en ligne et l'utilisation des salles d'étude est en hausse, ce n'est pas seulement cette année, c'était vrai aussi l'année passée et l'année précédente. Alors c'était intéressant vraiment de constater qu'en dépit du fait qu'il y a une baisse dans la « clientèle » universitaire, il y a eu une hausse d'utilisation des services à la Bibliothèque Champlain. Alors ça démontre je pense qu'il y a un besoin réel, il y a une qualité de service qu'on retrouve à la Bibliothèque Champlain. J'ai beaucoup de sympathie pour nos collègues bibliothécaires et la bibliothécaire en chef parce que comme vous le savez, depuis quelques années on impose des restrictions budgétaires à nos unités, on a relativement protégé l'académique à date, mais le para-académique dont les bibliothèques, ont reçu des coupures plus importantes, mais dans le cas d'une bibliothèque c'est un service un peu particulier parce qu'ils achètent des produits à l'extérieur et puis ces produits-là étaient en hausse comme le coût des abonnements puis le coût des achats étaient en hausse cette année dans un contexte où le budget était réduit. Et pour rajouter l'insulte à tout ça c'est qu'on travaille en argent U.S. alors vu que l'argent canadien vaut moins et que le budget diminue et que le coût est plus élevé, on fait face à des dilemmes très très importants au niveau des choix qui sont à faire. Alors c'est un peu dans ce contexte-là qu'on a augmenté l'efficacité administrative en fusionnant l'administration des deux bibliothèques. Dorénavant il y a une seule structure administrative pour la bibliothèque de droit et la Bibliothèque Champlain ce qui nous permet de vraiment concentrer les faibles ressources qu'on a sur les services de première ligne. Alors ça m'amène à la partie 5 pour terminer, les objectifs prioritaires pour 2017-2018. Je pense que ce qui ressort de ce que je viens dire c'est qu'il y a eu beaucoup beaucoup de changements cette année. On a parlé de changements au niveau de la planification académique c'est vraiment quelque chose de nouveau qui est très important, on a parlé d'un nouveau modèle de gestion stratégique de l'effectif étudiant, on vient de parler d'une nouvelle structure de gestion des bibliothèques, on a un nouveau vice-rectorat adjoint à la recherche, il y a une foule de changements dont je n'ai pas parlé au niveau des centres, instituts, services. On a trois nouvelles doyennes et doyens qui s'ajoutent à l'équipe, on a un nouveau directeur-général de la gestion, bref, vous voyez qu'il y a beaucoup beaucoup de choses qui ont été faites cette année en termes de nouveauté alors je pense que pour l'année 2017-2018, il va falloir qu'on, pas qu'on prenne une pause, mais qu'on stabilise tout ça. Alors voici les trois objectifs du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche pour cette année et puis j'ai mis des flèches entre tout ça parce que vraiment, ils sont interreliés ces trois objectifs-là. Alors le premier c'est l'opérationnalisation de la planification académique, alors je le redis pour la millième fois, ce n'est pas juste une bébelle la planification académique, on est très sérieux puis on va la faire. On va l'opérationnaliser. Poursuivre le développement de la recherche à l'université, ça fait partie de notre plan stratégique puis ça va bien puis on va continuer à le faire. J'en profite pour lancer un message, il y a beaucoup de personnes autour de cette table qui sont impliquées dans des processus d'embauche, de sélection de profs, je vous le dis, mettez l'emphase sur la qualité en termes de recherche. On cherche des bons professeurs qui sont capables de faire mousser la recherche et si ce n'est pas déjà des bons chercheurs, il faut que ça soit des gens qui ont un solide potentiel en termes de développement et de la recherche. Et finalement le troisième objectif c'est justement d'opérationnaliser notre nouveau modèle de gestion stratégique de l'effectif étudiant. Évidemment c'est tout relié, si on a des programmes d'étude de qualité ça va se répercuter au niveau de la recherche, on va avoir de meilleures subventions, ça va augmenter le prestige et la visibilité de l'université, ça va avoir des impacts sur le recrutement alors tout ça finalement, ce sont des bases communicantes et on doit travailler de front sur tous ces objectifs. Il y en a d'autres objectifs qu'on peut retrouver dans le, peut-être que vous savez que dans la planification stratégique de l'université, l'équipe de direction a préparé un plan d'action qui lui-même regroupe plusieurs objectifs alors il y en a un certain nombre, je vous invite à aller sur le site web, vous avez une icône sur la première page en bas à droite, vous cliquez sur ça et vous pouvez voir le plan d'action et plusieurs autres objectifs qui sont mentionnés là. Alors voilà monsieur le président ce que j'avais à dire.

**Président d'assemblée :** Merci M. Samson. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur le rapport du VRER? M. Chouinard.

**Chouinard :** Juste un point, je me demandais si c'était changer le pansement ou penser le changement concernant le développement de projet de délocalisation de 1<sup>ère</sup> année de programme d'administration égal au MBA au Maroc. Pourquoi ces deux pays-là et pourquoi ces deux programmes-là?

**VRER :** Je peux peut-être demander au doyen de la Faculté d'administration de prendre la parole parce que peut-être qu'il faut le mettre un peu en contexte. Comme on l'a vu, les statistiques ne sont pas nécessairement favorables à la Faculté d'administration. On travaille aussi avec l'équipe du recrutement qui a des visées par rapport à ça et on pense que l'idée de délocaliser la première année de la maîtrise, c'est susceptible d'avoir un impact positif pour nous, mais la question de la délocalisation des programmes du BAA, depuis que ça été rédigé ce document-là il y a déjà eu du chemin qui a été fait alors sur ça, je passe la parole au doyen de la Faculté d'administration, Sébastien Deschênes.

**Deschênes :** Donc pour le MBA c'est parce qu'on a déjà eu dans le passé des expériences qu'on avait déjà délocalisé sur le Maroc et l'institution partenaire avec laquelle qu'on voudrait faire affaire bien c'est une institution qu'on avait déjà fait affaire il y a une dizaine d'années passées, mais on avait déjà délocalisé notre programme. Pour ce qui est du Sénégal, ce qu'on a fait c'est qu'on est allé vers Dakar, on a envisagé différents pays, mais le Sénégal c'était une place où on a une stabilité politique puis c'est un centre régional aussi en Afrique de l'ouest, la majorité de nos étudiants proviennent de l'Afrique de l'ouest quand qu'on regarde les pays à l'international et c'est une base où les étudiants des autres pays de l'Afrique de l'ouest pourraient facilement aller sur Dakar puis Dakar c'est une place sécuritaire avec une stabilité politique donc c'est ça qui nous a amenés à considérer Dakar.

**Président d'assemblée :** Merci. D'autres questions ou commentaires? J'aimerais rappeler aux intervenants lorsque vous intervenez s'il-vous-plaît identifiez-vous. C'est pour l'enregistrement. Merci. M. Clarisse.

**Clarisse :** J'ai un commentaire, une question sur le SASA et le service de soutien de santé et de psychologie qui à mon sens font de l'excellent travail. Pour être professeur, je suis amené à travailler avec eux et je leur remercie de leur soutien, mais je suis juste étonné que devant ce problème sociétal de santé publique, le financement ne sera pas récurrent ici donc est-ce qu'il y a des avenues qui sont faites actuellement pour demander un financement récurrent pour assurer ce service à l'Université de Moncton et dans toutes les universités de la province en finale parce que je ne vois pas le problème disparaître dans les quelques années, bien au contraire, je pense que ça va s'accroître.

**VRER :** Vous avez tout à fait raison le problème ne va pas disparaître, l'éthique est là pour rester, on a même des responsabilités en tant qu'université de répondre à ces besoins-là, ça fait partie de la loi. On est tout à fait conscient du fait qu'il y a une problématique au niveau du financement, par ailleurs je n'ai pas besoin de vous donner, je vois le \_\_\_ qui est devant moi là-bas, il pourrait nous parler longuement des défis auquel fait face l'université en termes de financement, mais sachez qu'on est tout à fait conscient que cette situation-là est très problématique.

**Gauvin :** Je suis représentant étudiant. Je me demandais par rapport aux étudiants internationaux, les étudiants m'ont mentionné qu'il y avait des places comme à l'Université d'Ottawa qu'il y avait des bourses pour les étudiants internationaux et c'était la raison qu'ils décidaient d'aller ailleurs. Il y en avait même qui voulaient quitter pour aller à l'Université d'Ottawa. Est-ce qu'on envisage peut-être une avenue pour offrir des bourses aux étudiants internationaux pour alléger leur fardeau financier, pour les attirer?

**VRER :** Une des choses que nos collègues du recrutement nous disent c'est qu'un défi qu'ils ont c'est que nos concurrents ont été effectivement très agressifs au niveau financier par rapport aux étudiants internationaux parce qu'au niveau du différentiel des frais de scolarité effectivement, nos concurrents sont agressifs et quand je dis concurrents même le CCNB en est rendu à faire ce genre de chose pour attirer des étudiants qui peut-être auraient songé à faire des études universitaires. Alors encore une fois, on est tout à fait conscient des enjeux. On sait que c'est certainement une variable dans la prise de décision auprès des étudiantes et étudiants internationaux qu'on va prendre en considération dans le contexte budgétaire dans lequel on se situe, mais je vous assure qu'on est tout à fait conscient de ça.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions? M. Dako.

**Dako :** Je trouve ça drôle, on a changé complètement la configuration puis. Merci monsieur le président. Je voulais dire au VRER je vous félicite pour votre rapport, le rapport est excellent. Vraiment c'est impressionnant le gros travail que ça nécessite et puis la structure ou la façon dont vous avez entamé tout ça, je trouve ça extraordinaire, c'est vraiment bien fait. Je voulais juste ajouter un seul commentaire pour le recrutement concernant les professeurs, vous avez fait un commentaire tout à l'heure qu'il y a des profs qui font partie des différents comités, il faudrait s'assurer d'embaucher de très bons professeurs. Je trouve que le commentaire est très très pertinent et en arrière de cela, ce qu'il faudrait peut-être ajouter c'est de trouver des moyens de pouvoir le maintenir parce que ce qu'il arrive c'est qu'on a d'excellents professeurs, mais on les maintient dans une structure précaire comme le professeur temporaire qui reste là pendant 3-4-5 ans puis on se rend compte qu'il trouve un emploi ailleurs et puis ils partent de l'Université de Moncton. Alors à votre commentaire j'aimerais bien vraiment qu'on ajoute aussi qu'il faut trouver la mesure pour pouvoir le maintenir et leur donner une structure qui permet leur intégration au sein de notre institution. Voilà, c'est ce que je voulais ajouter. Merci.

**Président d'assemblée :** D'autres commentaires ou questions? M. Mbarga.

**Mbarga :** ...relatif au recrutement des internationaux, je voudrais savoir dans quelle mesure les ententes avec les CCNB servent dans les questions de recrutement. Je pose cette question parce que j'ai piloté, j'ai envoyé beaucoup de dossiers de recrutement cette année où des gens me sollicitaient puis j'ai envoyé le dossier, je leur disais la réponse était toujours un peu mitigée, peut-être qu'il n'y avait pas de niveau parce qu'il y avait pas ceci. Je me demande s'il n'était pas possible d'orienter ces étudiants internationaux peut-être vers un CCNB pour ensuite les avoir un peu plus tard. C'est pour ça que je posais cette question. Merci monsieur le président.

**VRER :** Je prends bonne note de la suggestion, on a effectivement des ententes, on en a près d'une vingtaine en fait des ententes avec le CCNB sur différents programmes d'étude. Ce que vous dites plutôt c'est que si on a des étudiants qui ne rencontrent pas nos exigences d'admission qu'on les réfère carrément au CCNB, oui ça me paraît pertinent comme projet, comme suggestion qu'on peut faire à ces candidats-là.

**Président d'assemblée :** Merci. Je n'ai pas d'autres intervenants pour l'instant. Premièrement, merci M. Samson pour le travail magistral de synthèse, je dis toujours au Conseil des gouverneurs que si vous ne connaissez pas l'académique avant la présentation de M. Samson, vous allez connaître l'académique après la présentation de M. Samson. Donc merci beaucoup.

## 11. Nominations

### 11.1 Comité d'appel du Sénat académique (Professeur : A. Cabajsky) (Professeur suppléant : G. Mbarga)

**Président d'assemblée :** Ceci nous amène à l'item 11 qui est les nominations à un comité un conseil. Premièrement le Comité d'appel au Sénat académique et nous avons besoin d'un professeur et d'un professeur suppléant. Peut-être madame la secrétaire générale peut nous dire qui est disponible.

**Secrétaire générale :** D'abord avec le Comité d'appel du Sénat académique, on doit avoir une professeure membre du Sénat qui est élue par le Sénat et c'était Andréa Cabajsky qui a occupé le poste pendant plusieurs années. Elle a terminé ses mandats, elle n'est pas rééligible car elle a terminé plus d'un mandat, etc. Et donc je pense en premier il faudrait trouver un professeur pour le Comité d'appel du Sénat académique qui se réunit au besoin. Cette année il y a eu un grief, l'année qui s'en vient j'en prévois déjà quelques-uns, mais habituellement une bonne année c'est quatre griefs par année.

**Président d'assemblée :** Donc est-ce que j'ai des personnes à proposer? Oui, allez-y.

**Cabajsky :** J'aimerais proposer ma collègue Claudine Auger.

**Président d'assemblée :** Est-ce que vous acceptez?

**Auger :** J'accepte.

**Président d'assemblée :** Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Élu. M. Mbarga ensuite sur le suppléant.

**Secrétaire générale :** La deuxième personne à élire c'est un suppléant pour le Comité d'appel du Sénat académique toujours, c'était Gervais Mbarga qui était en poste, il est toujours éligible alors voilà monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Est-ce que M. Mbarga désire continuer?

**Mbarga :** Je serais bien heureux de continuer.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Merci.

### 11.2 Conseil de la langue française (C. Boucher) (G. Mbarga)

**Président d'assemblée :** L'item 11.2, Conseil de la langue française.

**Secrétaire générale :** Alors ici il y a Carole Boucher qui termine son mandat. Carole Boucher c'est la personne chargée de la promotion de la langue française au campus de Shippagan. Elle est élue par le Sénat pour siéger sur le conseil, mais ici techniquement, c'est la personne chargée de la promotion de la langue française qui siège. Donc on reconnaît sa candidature, elle est toujours intéressée, je lui ai parlé la semaine passée puis elle est toujours intéressée, elle est toujours la personne chargée. Si quelqu'un veut la proposer juste pour...

**Président d'assemblée :** Mme Boucher va demeurer la représentante, merci beaucoup.

**Secrétaire générale :** Pour le Conseil de la langue française, le mandat de M. Mbarga membre du Sénat élu par le Sénat est terminé. M. Mbarga est toujours éligible et M. Mbarga a indiqué qu'il aimerait continuer comme président, mais ici il faut avoir une proposition pour que les choses soient dans l'ordre.

**Président d'assemblée :** M. Dako et M. Clarisse. Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Encore une fois, félicitations.

## 12. Rapport du Comité conjoint de la planification

### 12.1 (7.1) Évaluation des programmes de Maîtrise en études de l'environnement

**Président d'assemblée :** Avant de prendre une pause, on va faire l'item 12 qui va nous amener vers 10 :30 à peu près donc c'est le Rapport du Comité conjoint de la planification. M. Samson.

**VRER :** Merci monsieur le président. Alors vous avez entre les mains le rapport du Comité conjoint de la planification. C'est un document qui est composé lui-même de plusieurs documents qui ont chacun leur pagination alors pour éviter toute confusion, on utilise la pagination générale qu'on retrouve en pied de page en plein milieu. Et même dans certains cas il y a deux paginations en pied de page alors c'est vraiment celle qui est plus près de la bordure avec un empattement, ça c'est la pagination qu'on va utiliser. Vous avez aussi dans votre trousse un petit cahier à couverture jaune 8 ½ x 11 qui réfère à l'évaluation du programme de maîtrise en études de l'environnement.

Alors je vous invite à aller à la page 4 du rapport. Je vais d'abord lire le texte de la proposition pour qu'on puisse par la suite en discuter. Alors la proposition se lit comme suit : que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes, et là vous avez la liste des huit recommandations qui se situent à la page 4 du rapport alors j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée** : Est-ce que j'ai un appuieur? M. Chouinard.

**VRER** : Alors peut-être mentionner d'entrée de jeu que pour ce qui est de l'évaluation du programme de maîtrise en études en environnement, grosso modo c'est une évaluation qui est positive, je dirais même qui est très positive de ce programme d'étude. Pour les gens qui sont peut-être moins familiers avec le programme, je vous rappelle que c'est un programme de maîtrise qui relève de la Faculté des études supérieures et de la recherche donc c'est assez particulier dans ce sens-là. Et la raison pour laquelle ça relève de la FESR, c'est que c'est un programme qui est interdisciplinaire. Vous savez que l'interdisciplinarité fait partie des priorités institutionnelles à notre planification stratégique alors voilà un bel exemple d'un programme interdisciplinaire quoiqu'il y ait des défis qui sont associés à ça, je vais y revenir dans quelques minutes. Alors c'est un programme de maîtrise avec thèse donc un programme de 45 crédits bien sûr. Il y a essentiellement 18 crédits de cours, il y a la thèse qui compte pour 21 crédits et il y a aussi un stage donc c'est assez particulier d'avoir un programme de 2<sup>e</sup> cycle avec thèse qui prévoit également un stage. On va y revenir dans quelques minutes. Tous les cours sont obligatoires sauf 6 crédits de cours optionnels. Alors je vais passer en revue chacune des huit recommandations. Les quatre premières forment un bloc uniforme, ça parle de la même thématique alors je lis la recommandation numéro 1 : que les responsables du programme considèrent rajouter un cours de méthodologie de recherche de 3 crédits à partir d'enjeux environnementaux. Bien sûr, on ne peut pas tout simplement ajouter les crédits comme ça alors ça m'amène tout de suite à la recommandation numéro 2 : que les responsables du programme considèrent d'abolir le stage pratique de 6 crédits. Alors les échos qu'on a reçus des étudiants et des étudiantes et aussi des évaluateurs externes sont que le stage semble créer un peu disons une confusion dans l'esprit des étudiants ou ils ne savent pas trop c'est quoi l'idée de ce stage-là ou encore certains vont dire qu'essentiellement le stage c'est le prétexte à faire notre cueillette de données. Alors ça m'amène à la troisième recommandation : que les responsables du programme considèrent l'ajout d'un séminaire de recherche de 3 crédits où l'étudiante et l'étudiant finaliserait l'élaboration de son projet de recherche et développerait les aptitudes à présenter les travaux de recherche. Alors vous voyez qu'on recommande d'abolir les 6 crédits du stage et de les remplacer par un cours de métho et aussi un cours de séminaire de recherche. Il faut garder à l'esprit que c'est un programme interdisciplinaire, les étudiants viennent de tout partout alors leur niveau de préparation en termes méthodologique est très variable les uns les autres, on croit fermement que le fait d'avoir un cours de métho qui est centré sur des enjeux environnementaux ce serait très très positif pour les étudiants. L'ambiguïté qui concerne le stage va être améliorée on pense s'il y a un séminaire de recherche où on encadre plus systématiquement les étudiants quant aux objectifs du projet de thèse. Et ça m'amène à la recommandation numéro 4 : que les responsables du programme balisent davantage le travail attendu dans le cadre de la thèse. Je crois que si on rencontre les recommandations 1, 2 et 3 on aura déjà fait une grande partie du travail pour la recommandation numéro 4. Maintenant les recommandations 5 et 6 vont ensemble. Celles-ci touchent davantage ce que j'appellerais des enjeux organisationnels, ce n'est pas vraiment une critique ou un commentaire négatif par rapport au programme, c'est plutôt des défis qu'on a au niveau organisationnel. Alors je lis la recommandation numéro 5 : que les responsables du programme, de concert avec les autorités universitaires, examinent la possibilité de rattachement de croisée de professeures et de professeurs désignés au programme de la maîtrise. Vous savez peut-être actuellement on a un seul professeur qui est rattaché ici même, le sénateur Chouinard en la maîtrise en études de l'environnement alors tous les autres membres du corps professoral qui participent à la formation sont des gens qui viennent d'ailleurs. C'est des gens qui sont rattachés à d'autres entités académiques et puis là il y a toujours les tensions est-ce que je vais donner ce cours-là puisque ce n'est pas un cours de ma faculté. Alors vous voyez c'est ça la nature des défis qu'on a alors si on avait des nominations croisées qui relèvent de deux programmes ou de deux entités différentes, ça permettrait d'avoir moins cet élément de compétitivité qui fait en sorte que la maîtrise est toujours en deuxième choix si on ne parvient pas à régler la charge au sein de l'unité académique d'attache. La recommandation numéro 6 est possiblement, quant à moi, la plus importante : que les responsables du programme, de concert avec les autorités de l'université, explorent diverses formules organisationnelles pour instituer une nouvelle structure administrative qui répond aux réalités et aux besoins de ce programme interdisciplinaire. Il faut vraiment comprendre ici que c'est un programme interdisciplinaire alors tout ce qu'il y a c'est un CES. Par contre, on va demander quand même de gérer la totalité du programme comme les questions budgétaires ou les ressources humaines ou même l'évaluation de programme, tout ça c'est renvoyé au CES qui n'est vraiment pas l'entité appropriée pour la gestion d'un programme. Et là je ne peux pas résister au fait de revenir sur la planification académique. Parmi les 83 recommandations, il y en a une qui est passée complètement sous le radar qui à mon avis c'était la plus importante tant qu'à moi, c'était la recommandation numéro 30. Ça importait justement sur les défis qu'on a au niveau des programmes interdisciplinaires qui malheureusement ou heureusement relèvent de différentes entités académiques. Alors permettez-moi de vous lire une phrase qu'on avait dans ce rapport-là. Et je donnais l'exemple de la maîtrise en études de l'environnement, vous voyez ça tombe bien, la maîtrise en études de l'environnement malgré sa pertinence et son succès, est un bel exemple de programme qui fait face à des défis de gestion à cause du fait qu'elle repose sur des disciplines qui ne relèvent pas d'une seule unité académique. Un nouveau modèle de gestion est d'autant plus nécessaire que plusieurs projets de programmes interdisciplinaires intra et inter-facultaires sont présentement sur la planche à dessin. Alors je ne suis pas mal fier de voir d'avoir écrit ça parce qu'on voit avec ça ici, des gens qui viennent de l'externe qui nous disent exactement la même chose en faisant ce contexte-là qu'on a cette recommandation 6 pour mettre en place une structure. Moi

j'appelais ça un comité de gestion, mais ça pourrait porter un autre nom, mais avoir cette structure de gestion du programme qui est séparée du CES classique. La recommandation numéro 7 également importante, je le renvoi encore une fois à ce concept d'interdisciplinarité : que les responsables du programme considèrent d'intégrer de façon plus systématique les expertises des campus d'Edmundston et de Shippagan pour les cours et la supervision des thèses. On a la chance ici d'avoir un programme qui est interdisciplinaire et la chance aussi d'avoir dans nos trois campus de solides expertises en matière d'environnement alors il ne faut pas qu'on se prive de cette expertise qui existe. Et finalement, la numéro 8 concerne les plans de cours. Pour les gens qui siègent au Sénat depuis un certain temps, vous savez qu'on a souvent des lacunes au niveau des plans de cours alors ici c'est la recommandation qui veut qu'on modifie, on révisé les plans de cours du programme en définissant plus clairement les sites d'apprentissage et en tenant compte des autres composantes essentielles. On a commencé la rencontre aujourd'hui avec l'item 8.2 où on parlait du projet de règlement sur le plan de cours aux cycles supérieurs alors quand ce sera réglé ce projet-là, je pense qu'on n'aura plus besoin d'avoir ce genre de recommandation qui émanent du CCJ. Alors voilà monsieur le président ce qui est proposé.

**Président d'assemblée :** Merci monsieur Samson. Questions ou commentaires? Sinon, on passe au vote. Allez-y. 32 oui, 0 non. M. Samson.

## 12.2 (8.1) Création de la Mineure en espagnol

**VRER :** Merci monsieur le président. Alors on est à l'item 12.2, Création de la mineure en espagnol, on est toujours dans le rapport du CCJ. Je vous invite à aller aux pages 20 et suivantes du rapport donc page 20 et suivantes, création d'une mineure en espagnol. Alors le texte de la proposition est le suivant : que le Sénat académique accepte la création de la mineure en espagnol alors j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Un appuieur s'il-vous-plaît. Le sénateur Adégbidi.

**VRER :** Peut-être que certains d'entre vous étiez ici il y a je crois deux ans lorsqu'on avait créé une mineure en allemand. On a un peu la même logique qui vous est proposée ce matin dans le domaine de l'espagnol. On va aller si vous le permettez d'abord à la page 29 du document. Je vous rappelle qu'on utilise la numérotation qui est en bas complètement de la page au centre. Alors on est à la page 29, vous avez les objectifs du programme au point 2.1. Alors permettez-moi de lire un extrait de ça on dit : la mineure en espagnol vise à donner à l'étudiante ou l'étudiant une formation axée sur l'expression et la compréhension de la langue espagnole, à lui permettre d'utiliser l'espagnol dans un contexte authentique lors d'un séjour dans une université hispanophone et à poursuivre des études ou une carrière en Espagne ou dans un pays hispano-américain. Alors donc c'est vraiment ça l'esprit de cette mineure-là, c'est une condition d'admission qui est A alors si on va voir, vous avez à la page 30 par exemple la structure de cette mineure, on est à la page 30, mineure donc 24 crédits, tous les crédits sont obligatoires, pas de crédits optionnels et vous voyez que dans la liste des cours, ce sont tous des cours qui existent déjà, mais il y en a un qui est nouveau, le cours ESPA3999 formation linguistique avancée 9 crédits. Alors enfin ce n'est pas un vrai cours, c'est une coquille dans laquelle on va placer des crédits lors de formations qui vont être offertes à l'université et là vous allez pardonner ma prononciation, l'Université de Valladolid, je ne sais pas si je le dis correctement. Alors on a une entente avec cette université et vous avez dans la note de bas de page toujours à la page 30, une liste de 9 cours. Alors nos étudiantes et étudiants peuvent choisir 3 de ces 9 cours et puis s'ils réussissent ces cours-là, on va le reconnaître en bloc ce 9 crédits de formation linguistique avancée. Pour les gens qui sont intéressés, vous avez un peu plus loin dans la documentation un descriptif en français de ces 9 cours. Alors essentiellement, je pense que c'est un beau modèle de mineure qui a une composante expérientielle intéressante. D'ailleurs, on n'y va pas avec le dos de la cuiller puisqu'on prétend qu'à la fin de la mineure, les étudiants vont avoir atteint le niveau C1 dans le cadre européen comme une référence; je vous rappelle qu'il y a 6 niveaux, A1-A2, B1-B2, C1-C2 et on prétend qu'à la fin de la mineure les étudiants seront au niveau C1. C'est quand même un niveau de maîtrise de langue très très intéressant, très fonctionnel. Alors je vais limiter mon commentaire à ça monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Merci. Questions? Sinon on passe au vote. Allez-y. 32 oui, 1 abstention.

## 12.3 (8.2) Création d'un Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

**Président d'assemblée :** L'item 12.3, Création d'un certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. M. Samson.

**VRER :** Merci monsieur le président. Alors je vous invite maintenant d'aller aux pages 52 et suivantes. Alors je lis le texte de la proposition : que le Sénat académique adopte la création d'un certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. Alors j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Un appuieur s'il-vous-plaît. M. Mbarga.

**VRER :** Allons tout de suite à la page 57 du document. Vous avez à l'item 2.2 les objectifs du programme et valeurs rajoutées alors je vais lire un extrait de ça qui va vous mettre en perspective de l'objectif de ce programme. Alors on dit : le certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises, un nouveau programme en français inexistant au Canada atlantique, s'adressera à une clientèle adulte francophone vivant en milieu minoritaire,



universitaire ou collégial où il intéressa des employés d'entreprises, d'agences et de ministère qui veulent se doter d'outils concrets pour améliorer la sécurité de leur entreprise. Et au paragraphe suivant, on dit que le programme sera développé et offert à l'UMCS dans un régime à temps partiel dans les trois campus de l'Université de Moncton par le biais de l'éducation permanente. Et un plus bas on mentionne qu'il sera entièrement médiatisé. Dans mon rapport tout à l'heure je vous ai parlé du développement de nouveaux programmes d'étude offerts entièrement en ligne alors en voici un exemple. Pour résumer, c'est un programme vraiment qui s'adresse à une clientèle adulte qui est déjà sur le marché du travail, ce programme qui va être offert à temps partiel. On prévoit en fait offrir un cours pendant chacun des trois semestres de l'année donc ça prendrait 3 ans pour compléter la formation. Pour voir à quoi ressemble la structure du programme, on peut aller tout de suite si vous le voulez bien à la page 59 ou la page 80 ça montre la même chose. Alors voilà la liste des cours du programme. Tous ces cours-là existent déjà sauf deux, le cours Sécurité des données et le cours Certification en sécurité. Je vous mentionne aussi que l'UMCS a reçu du financement pour la médiatisation alors ça c'est vraiment quelque chose qui est déjà assuré, le travail de médiatisation est en train de se faire puis je crois que c'est même presque terminé si je ne me trompe pas. Au niveau des coûts pour l'offre du programme, vous avez à la page 67 le scénario qui est proposé. Vous avez le tableau 4 et tableau 5. Les estimés sont basés sur des cohortes de 15 personnes. Maintenant c'est des cohortes qui sont aux 2 ans donc 15 personnes qui sont admises sur des cycles de 2 ans. On prévoit même faire un léger profit sur la base de ce scénario-là. Je vous rappelle quand même que tous les cours sont offerts déjà dans le cadre du programme de baccalauréat. Alors je vais limiter mon commentaire à ceci monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Merci. Questions? Sinon, on passe au vote. Allez-y. 33 oui et une abstention. On va prendre une pause jusqu'à 10 h 45.

## PAUSE

**Président d'assemblée :** Avant de passer la parole à M. Samson, Mme Castonguay a une annonce à faire.

**Secrétaire générale :** J'aimerais juste rappeler aux membres du Comité d'attestation d'études qu'on a une réunion immédiatement avant le repas donc ça serait ici alors ça ne sera pas long. Merci.

### 13. Rapport du Comité des programmes

#### 13.1 (5) Modification au programme de Baccalauréat ès arts (Spécialisation en histoire) et au programme de Baccalauréat ès arts (Majeure en histoire)

**Président d'assemblée :** Nous passons maintenant au Rapport du Comité des programmes. M. Samson.

**VRER :** Merci monsieur le président. Alors vous avez sous les yeux le rapport du Comité des programmes pour la réunion d'aujourd'hui. Nous avons trois items à traiter alors l'item 13.1 Modification au programme de Baccalauréat ès arts (Spécialisation en histoire) et au programme de Baccalauréat ès arts (Majeure en histoire). Encore une fois, la pagination c'est comme tout à l'heure, c'est-à-dire qu'on va utiliser la pagination qui est en pied de page au milieu. Alors allons tout de suite à la page 2 pour voir le texte de la proposition qui se lit comme suit : que le Sénat académique accepte les modifications au programme de BA majeure en histoire et au programme de BA spécialisation en histoire. Alors j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** J'ai besoin d'un appuieur. M. Thibault.

**VRER :** Alors essentiellement, ce qu'on nous demande ici ce matin c'est de réduire le nombre de crédits qui est offert pour les séminaires optionnels et puis par ailleurs, augmenter le nombre de crédits pour les cours à option. Alors pour vous aider à comprendre la logique de ça, on peut aller tout de suite à la page 5. J'aime bien travailler avec les pages 5 parce que ce sont les CPR-2 dans notre jargon du CPR, ça nous permet de voir le programme actuel versus le programme tel qu'on le propose avec ces modifications. Alors il ne faut pas se le cacher, la demande qui nous est proposée ici c'est dans le but de donner plus de souplesse à ce programme d'étude et aussi d'arrimer l'offre de cours aux expertises professorales. Alors vous avez à la page 5 la structure du programme actuel à gauche et à droite les propositions de modification. Si vous allez voir au milieu de la page, on voit dans la colonne de gauche choisir 15 crédits parmi les cours suivants. Alors ce qui est demandé c'est de modifier ça à choisir 18 crédits parmi les cours suivants donc vous voyez qu'on augmente le nombre de crédits de cours à option. Ici maintenant on va au pied de la page 5, vous voyez choisir 15 crédits parmi la liste des cours suivants, c'est des séminaires qu'on transformerait à choisir 12 crédits parmi la liste des cours suivants de séminaires. Donc essentiellement, on augmente de 3 crédits les cours à option et on diminue de 3 crédits les séminaires pour donner davantage de souplesse dans la formation. Alors à la page 5, on est au niveau de la spécialisation en histoire. Maintenant si on va à la page 13, on a essentiellement le même formulaire, mais pour la majeure en histoire. On est à la page 13, on va au milieu de la page, on vous dit choisir 15 crédits parmi la liste des cours suivants qui deviendrait choisir 18 crédits. Et en bas de la page 13 on dit choisir 12 crédits qui deviendrait choisir 9 crédits dans le cas de la majeure. Alors c'est aussi simple que ça la proposition qui vous est faite ce matin. Alors voilà monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'il y a des questions ou commentaires? Sinon, on passe au vote. Allez-y. 34 oui, 0 non. Merci.

### 13.2 (6) Reconfiguration du programme de Baccalauréat en éducation (Programme A) – 2 ans

**VRER :** L'item 13.2, Reconfiguration du programme de Baccalauréat en éducation. On est toujours dans le rapport et je vous invite maintenant à aller aux pages 21 et suivantes. À la page 21 on a le texte des propositions. Alors la première proposition se lit comme suit : que le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de B.Éd 2 ans, alors j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Un appuyeur s'il-vous-plaît. M. Francis Bourgoïn.

**VRER :** Alors la deuxième proposition c'est : que le Sénat académique accepte que le programme reconfiguré du B.Éd 2 ans entre en vigueur à la session d'automne 2017. Maintenant.

**Président d'assemblée :** Appuyé par Mme Cormier.

**VRER :** Alors allons-y, c'est un des derniers programmes reconfigurés alors je vous invite à aller à la page 39 pour voir le CPR-2. Alors il y a plusieurs changements, mais vraiment ces changements-là s'arriment à ceux qu'on a faits dans la reconfiguration des autres programmes B.Éd. Alors je pense que le premier changement puis peut-être le plus notable c'est le titre, le nom du programme. Avant on appelait ça le B.Éd programme A, alors ce qui vous est proposé c'est d'appeler ça B.Éd 2 ans. Je pense que c'est plus explicite que de parler tout simplement de programme A. On est à la page 39, vous avez la colonne de gauche programme actuel, colonne de droite qui est proposition de modification. Vous voyez qu'il y a un autre changement c'est qu'on retire le temps partiel. C'est un programme de 2 ans essentiellement qui se fait en 2 ans. Par le passé, on offrait aussi 3 ans à temps partiel alors on retire cette expression 3 ans à temps partiel. Si on allait de l'avant avec du vrai temps partiel, ça serait vraiment coûteux puisqu'il n'y aurait plus cet arrimage avec le programme de 5 ans donc on serait forcé d'offrir des cours \_\_\_\_\_ ou encore ça prendrait plus de temps que prévu donc ce n'est pas réaliste dans les faits, ce n'est pas un programme à temps partiel. L'autre changement c'est l'objectif, vous voyez en caractères gras dans la colonne de droite toujours à la page 39 ça été reformulé, explicité. Je tire aussi votre attention sur la page 40 toujours dans la colonne de droite où vous voyez un paragraphe en caractères gras au niveau des conditions particulières. C'est tout simplement que les sigles ont été modifiés, les cours de français ce ne sont plus les mêmes sigles qu'à l'époque. La condition de maintien est majorée à 2,5. Par le passé elle était à 2,3, maintenant elle est à 2,5 tout simplement pour s'arrimer à ce qu'on a fait dans la reconfiguration des autres programmes en sciences de l'éducation. Il y a la question du TCLF, le test de compétences langagières en français que vous voyez en caractères gras aux pages 40-41. Ça aussi c'est pour uniformiser aux mêmes expressions qu'on a dans nos autres programmes et finalement, vous avez à la page 41 la liste de tous les cours, vous voyez presque tout est en caractères gras. Alors vous vous rappelez que dans le cadre de la reconfiguration de nos programmes de 5 ans, il y a eu beaucoup beaucoup de modifications de cours alors forcément ça se reflète dans ce programme de 2 ans. Alors d'où presque tous les cours sont en fait des cours nouveaux, elles sont des modifications de cours existants. On a donc un programme maintenant, le programme de 2 ans qui est un programme de 60 crédits. Je vous rappelle qu'à l'époque c'était un programme de 65 crédits. Ça aussi ça s'inscrit dans les paramètres de la reconfiguration. Alors je vais limiter mon propos à ça, monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Merci. Questions ou commentaires? Sinon, on passe au vote. Allez-y. 32 oui et 3 abstentions. Merci.

**VRER :** Item 13.3, Condition d'admission à la Mineure en psychologie. Alors allons à la page 47 pour voir le texte de la proposition : que le Sénat académique accepte la condition d'admission C pour la mineure en psychologie. Alors j'en fais la proposition. Pardon, il y a deux propositions sur la table. Alors là on vient d'adopter les modifications proposées au programme B.Éd. On avait une deuxième proposition et je la relis : que le Sénat académique accepte que le programme reconfiguré de B.Éd de 2 ans entre en vigueur à la session d'automne 2017, c'est-à-dire dès maintenant. Alors j'en ai fait la proposition, ça avait été appuyé par la doyenne.

**Président d'assemblée :** On passe au vote. 31 oui et 3 abstentions.

### 13.3 (7) Condition d'admission à la Mineure en psychologie

**VRER :** Effectivement on est maintenant à l'item 13.3. On est à la page 47 du rapport. Alors le texte de la proposition est comme suit : que le Sénat académique accepte la condition d'admission C pour la mineure en psychologie alors j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Un appuyeur s'il-vous-plaît. Mme Carrier.

**VRER :** Alors certains d'entre vous se souviendront qu'on a décrété que dorénavant il y aurait des conditions d'admission aux mineures. Vous vous souviendrez peut-être qu'en mars 2017, on a présenté au Sénat une longue liste de mineures, il y en avait plus d'une trentaine si ma mémoire est bonne où on avait identifié les conditions d'admission. On a quelques unités qui nous ont été arrivées avec des conditions atypiques que le Comité des programmes n'avait pas acceptées et psychologie faisait partie de ça alors on avait retourné à la proposition qu'ils

nous ont faite et puis là ils nous reviennent à la charge aujourd'hui avec une proposition qui est tout à fait typique classique, c'est-à-dire que la mineure en psychologie aurait une condition C. C'est tout à fait raisonnable alors voilà.

**Président d'assemblée :** Merci. Commentaires ou questions? Sinon on passe au vote. 32 oui, 0 non. Merci beaucoup.

#### 14. Rapport du recteur et vice-chancelier

**Président d'assemblée :** Ceci nous amène à l'item 14, Rapport du recteur et vice-chancelier. À ce temps-ci de l'année ce n'est pas un rapport que je veux faire, on est en début d'une nouvelle année académique. J'aimerais surtout souligner le travail qui a été fait l'an passé par l'ensemble des membres de la collectivité universitaire. Lorsqu'on remarque tout ce qui se passe à l'université tel que présenté dans le rapport de M. Samson, on constate que l'ampleur des travaux à l'université c'est quand même assez énorme. Et puis il y a certains éléments que j'aimerais souligner, un c'est, bien sûr, l'augmentation au niveau des subventions de recherche. L'Université de Moncton dans son évolution doit augmenter sa productivité au niveau de la recherche, c'est ça qui nous distingue des autres types d'institutions d'enseignement et je suis très heureux de voir que depuis 2013, on augmente chaque année. J'avais demandé une fois à Francis LeBlanc de me trouver 2 millions puis il l'a trouvé parce qu'on a maintenant franchi le cap des 10 millions de dollars de subventions et ça c'est de bon augure pour l'université parce qu'on peut bâtir là-dessus et c'est comme ça qu'on doit voir l'université. On doit voir chaque année on bâtit, on bâtit un peu plus, on avance un peu plus, ce n'est pas nécessairement des coups de circuit, mais il faut avancer à chaque année. Et puis j'ai trouvé que l'année passée on a fait des progrès intéressants dans le domaine de la recherche par exemple. Aussi, je pense qu'il faut être optimiste. On a vécu certainement des moments difficiles dans les dernières années au niveau du financement de l'institution, mais ce qui est remarquable c'est jusqu'à quel point qu'on a été capable de travailler ensemble pour résoudre certains de ces problèmes. Aujourd'hui on est plus fort comme université qu'on l'était v'là deux ans. Aussi avec la restructuration au niveau des services étudiants et du recrutement, je pense que ça va amener des effets positifs là-dessus. Donc en début d'année faut toujours être optimiste. C'est le début de l'année, tout le monde est plus ou moins reposé et puis c'est que chaque nouvelle cohorte, faut jamais oublier, pour les étudiants en 1<sup>ère</sup> année c'est leur première fois. Moi je ne sais pas combien de fois qu'il y a une rentrée à l'université, mais pour les étudiants en 1<sup>ère</sup> année, pour eux ça arrive une fois puis c'est important qu'on soit optimiste comme institution lorsqu'on a des contacts avec les étudiantes et étudiants et puis je pense qu'on a fait énormément de progrès, on va continuer à faire des progrès et aujourd'hui, il faut quand même constater que les étudiants et les étudiantes nous arrivent, ils sont une génération complètement différente avec des valeurs différentes, il faut être capable de conjuguer avec ça. Donc on a eu une bonne année au niveau de l'enseignement et la recherche, au niveau du service à la collectivité et puis je souhaite à tous et à toutes une bonne rentrée et une bonne année académique. Donc merci beaucoup et bonne chance.

#### 15. Statistiques d'admissions et statistiques préliminaires des inscriptions

**Président d'assemblée :** Item 15, Statistiques d'admissions et statistiques préliminaires des inscriptions. M. Robichaud.

**Registraire :** Vous avez reçu tous sur votre pupitre séance tenante une série de tableaux et vous remarquerez que le format de présentation est quelque peu différent de celui que vous avez reçu l'an dernier. Donc c'est un tableau qui est plus détaillé et c'est dans le même format qu'on utilise maintenant pour la distribution des statistiques générales à la communauté universitaire sur l'admission. Les données que vous avez là ce sont les dernières, non seulement que ce sont les dernières que nous avons produites, mais ce sont vraiment les dernières, il n'y aura pas d'autres données publiées par le registrariat sur l'admission à l'automne 2017, on passe maintenant surtout à faire des données sur l'inscription dorénavant. Donc le premier tableau que vous avez, c'est un tableau qui est général qui reprend de façon sommaire ce qui se trouve dans les tableaux suivants. Vous allez remarquer les quatre thèmes qui ensuite se reproduisent dans les autres pages, les demandes d'admission, les admissions, les demandes rejetées et les demandes en traitement qui vous donnent un peu l'état des lieux des traitements de demandes d'admission. Vous remarquerez rapidement dans les toutes premières colonnes que le nombre de demandes d'admission reçus est quelque peu à la baisse, nous avons reçu cette année 2 366 demandes d'admission par rapport à 2 614 l'an dernier et vous remarquerez si vous regardez aussi dans les pages subséquentes que la diminution des demandes d'admission essentiellement c'est une diminution qui est à l'international tandis qu'il y a quand même une augmentation des demandes d'admission venant du Canada. Les demandes d'admission en tant que telles, alors si je passe tout de suite à la page suivante, vous allez voir le détail dans les demandes d'admission en tant que telles et vous voyez justement cette diminution de 248 demandes ou d'à peu près 10 % des demandes d'admission. Mais si vous regardez dans les colonnes suivantes là où on concentre au Canada et à l'international, vous voyez bien où les diminutions semblent se concentrer. Vous remarquerez aussi qu'au niveau du pourcentage de provenance, il y a une évolution significative depuis quelques sessions qui se fait remarquer encore cette année, c'est-à-dire qu'il y a eu un temps où les demandes d'admission de l'international faisaient une beaucoup plus grande part de la demande totale à l'université et nous en sommes de plus en plus rendus à une demande qui diminue au point où on est presque en train de voir une équilibre s'établir entre les demandes de l'international et du Canada. Nous en sommes aujourd'hui à peu près 55 % de l'international, 45 % au Canada. C'est une évolution substantielle tant qu'à la proportion entre ces deux différentes provenances à l'université. Ce qui est intéressant, et si vous allez à la page suivante dans les demandes d'admission acceptées, je sais que le tableau est long et les chiffres sont petits,

mais vous allez voir en tant que tel que malgré une diminution des demandes d'admission, le nombre d'admissions a quand même progressé, y compris à l'international. Il y a moins de demandes d'admission à l'international, mais il y a plus d'admissions ce qui fait en sorte qu'à la droite du tableau le taux d'admission lui, évolue de façon sensible. Vous voyez qu'il y a eu une progression de presque 11 %, 11 points de pourcentage en fait, dans le taux d'admissions à l'international. Au Canada, le taux est resté sensiblement le même, il est à 1 point de pourcentage de variation donc c'est quand même significatif. On voit moins de demandes, plus d'admissions, évidemment le taux lui, évolue en conséquence. Et quand vous regardez où se trouve cette diminution d'une part des demandes d'admission, c'est essentiellement le campus de Moncton qui est en question. Quand on regarde à l'augmentation des admissions, les trois campus sont en question. Alors il y a véritablement quelque chose qui se passe qui est particulier à Moncton d'une part, mais la progression dans les admissions, elle est généralisée, on le voit dans tous les campus de l'université en tant que telle. L'augmentation des admissions en tant que telle on peut signifier ça comme étant de la bonne nouvelle jusqu'à maintenant sauf qu'il semble y avoir un comportement nouveau différent dans la, je ne veux pas dire la clientèle, mais parmi les gens qui feront une demande d'admission à l'université et cette évolution-là dans le comportement fait en sorte qu'on n'est pas certain que nos taux de conversion normaux de demandes d'admission et d'admissions en inscriptions soient encore applicables, on n'est pas certain. Alors si les taux demeuraient comme ils étaient durant les années dernières, on pourrait entrevoir une augmentation de l'inscription ce qui ne me paraît pas raisonnable dans les circonstances. On n'a pas publié de données d'inscriptions aujourd'hui parce qu'on est encore trop tôt en inscription, il n'y a pas encore assez eu de jours d'inscription avant la réunion pour publier, mais les dernières données que je voyais nous étions en retard sur l'inscription de l'année dernière de 150 à peu près d'étudiants ce qui est à peu près ce qu'on avait prévu et qui pourrait se passer au début de la session. Donc il y a quelque chose de nouveau qui se passe. On admet plus d'étudiants malgré qu'il y ait moins de demandes et les inscriptions nécessairement elles n'augmentent pas pour autant. Il y a quelque chose de nouveau qu'il faudra réanalyser, voir qu'est-ce qui se passe vraiment dans la clientèle étudiante. Si vous allez voir un peu plus loin pour éclairer un peu ce qui se passe, vous voyez les demandes qui sont retirées ou rejetées, là aussi les chiffres sont très petits je sais, mais vous allez voir essentiellement c'est qu'il n'y a pas une évolution très importante dans le nombre de demandes rejetées. Donc si vous voyez le nombre de demandes par exemple que les candidates et les candidats ayant fait une demande ont ensuite retiré, l'évolution n'est pas sensiblement importante, il y a une petite variation, mais elle n'est pas importante. C'est à peu près stable et c'est stable depuis un certain temps dans ce domaine-là. Si on regarde aussi au nombre de demandes que l'université elle-même a rejeté, il y a une certaine évolution, mais elle n'est pas quand même très significative par rapport à ce qu'elle a été en tendance durant les dernières années. Essentiellement, on semble faire une évaluation des dossiers, un traitement, il semble y avoir un taux d'acceptation de rejet de demandes qui ne se ressemble pas mal d'une année à l'autre. On ne voit pas de très grande fluctuation à ce niveau-là. Le taux de rejet des demandes à l'international est passé de 27 % à 31 %, quelques points de pourcentage de plus et aussi on remarque que le taux de rejet au Canada est demeuré exactement stable. Il y a différentes choses à noter ici. Le taux de rejet en partie a augmenté, pas parce qu'on est plus sévère dans le rejet, mais parce qu'on a traité en termes du nombre de demandes à la date où on a publié le rapport, on avait traité beaucoup plus de demandes d'admission que l'an dernier et c'est dû à une amélioration dans l'efficacité du traitement des demandes d'admission essentiellement et non pas au fait que les demandes sont moins bonnes ou qu'on est plus sévère, c'est véritablement une question d'administration qui fait un peu évoluer la donnée ici. Mais au niveau du rejet, on peut parler plus ou moins de quelque chose qui se ressemble en tant que tel. Et finalement, quand on regarde les demandes en traitement, donc ce qui sont encore dans le collimateur aujourd'hui, il en reste encore 652 qui n'ont pas été traitées; on est à quelques jours du début des cours, vous comprenez, mais l'an dernier il y en avait 1 084. Et si je vous aurais ramené les données de quelques années passées, on aurait eu des chiffres qui auraient été au-delà de 3 000. Alors il y a eu une évolution très importante dans les dernières années du nombre de demandes qui sont encore en traitement lorsqu'on arrive au début de la session. Ici, il y a différentes choses qui ont joué, de un, on a rétabli le frais d'études d'une demande d'admission qui a fait nettoyer du système tout un tas de demandes frivoles qui véritablement étranglaient le système, mais aussi il y a eu un gain d'efficacité de traitement et ça fait en sorte qu'à pareille date, on a réussi à traiter beaucoup plus de demandes que par le passé. Et vous voyez qu'il y a quand même 432 demandes de moins qui sont encore dans le collimateur. Toutefois, parmi les 652 demandes qui restent là, il ne faut pas se faire d'espoir que ces 652-là vont transformer nécessairement en admissions. S'ils ne sont pas réglés par ce temps-ci, les chances sont qu'elles ne se régleront pas, surtout les demandes de l'international si elles ne sont pas réglées aujourd'hui il y a absolument aucune possibilité que l'étudiant ait son permis d'étude à temps. Il y en a peut-être quelques-uns parmi les Canadiens qui pourraient encore se résoudre à temps, mais on va les conter sur les doigts d'une main. Ici essentiellement ces données-là ça nous donne à peu près l'indication du nombre de demandes que l'on a reçues, mais probablement qui n'aboutiront pas. Il y a quand même un certain nombre de demandes qui finissent par aller nulle part. Certaines d'entre elles sont peut-être reportées sur une prochaine session d'étude, mais dans l'ensemble, on est là. Donc les données que vous avez là sont quand même assez fermes. Il ne devrait pas y avoir beaucoup d'évolution sur l'admission maintenant qu'on est rendu véritablement pratiquement à la dernière minute de la session. Et on retient une couple de choses, on retient le fait qu'il y a véritablement une diminution de demandes d'admission de l'international, on pourrait voir dans cette donnée-là le fait qu'il y a moins de personnes qui choisissent de faire une demande pour venir étudier à l'Université de Moncton, mais il faut aussi prendre en considération d'autres éléments qui peuvent jouer comme les stratégies de recrutement qui peuvent cibler de façon plus précise des établissements peut-être qui sont plus susceptibles de nous amener des étudiants qui seront admis, qui seront inscrits et qui réussiront donc peut-être une approche de recrutement qui fait moins on rase l'âge, on cible plus, ça amène peut-être un peu moins de demandes d'admission, mais ça donne plus d'admissions parce qu'on a des meilleurs dossiers

en pro rata dans l'ensemble des dossiers que l'on reçoit. Ça peut être un phénomène comme celui-là qu'on est en train d'observer aussi dans l'évolution de l'admission en tant que telle. C'est à peu près ça pour aujourd'hui.

**Président d'assemblée :** Merci M. Robichaud. Est-ce qu'il y a des questions? C'est toujours difficile d'essayer de prédire le nombre d'inscriptions à partir du nombre d'admissions donc les choses incertaines c'est que dans la présentation de M. Robichaud, on voit une évolution dans le domaine des admissions, ça évolue différemment que par le passé. Comment ça va se traduire, moi ce que je vois de positif c'est que à l'international on a des meilleures candidatures que par le passé donc ça c'est un élément important mais on va voir ce qui va arriver dans les prochaines semaines et même au 2<sup>e</sup> semestre surtout par rapport aux étudiants internationaux. Merci beaucoup M. Robichaud. M. Dako.

**Dako :** Merci monsieur le président. J'apprécie les données que vous nous avez données ici, je trouve que ça en dit long et je crois qu'au Sénat, il y a quelques Sénaats passés, il était question d'anticiper les demandes d'inscription au lieu d'attendre jusqu'au mois d'août ou fin août pour s'inscrire. Je crois qu'anticiper est certainement une meilleure solution parce quand un étudiant, surtout à l'international, fait une demande dans plusieurs universités et c'est l'université qui t'envoie ta première demande, c'est dans cette université-là que tu vas. Ça été mon cas à moi, je voulais aller à la Faculté de médecine, ils ont pris le temps avant de me répondre et puis Laval m'a répondu, je suis parti à Laval et je reçois quatre mois plus tard que j'avais une inscription dans une faculté de médecine. Donc ça été un peu ce cas-là et j'estime qu'anticiper cela, ce serait une très bonne chose. Ça c'est le premier commentaire. Le deuxième commentaire, je crois qu'il faut trouver une stratégie. Je suis content qu'on ait un directeur-général de l'effectif étudiant et qu'il va mettre l'accent sur le recrutement parce que récemment pendant la fête du 15 août, l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire était ici et à ma grande surprise, son chef de protocole avait mentionné quelque chose qui m'a énormément surpris parce qu'en 2013 ils avaient 53 étudiants à l'Université d'Ottawa. En 2017 pour le même pays, 543. Je me dis quelque part quelque chose a changé. Eux-mêmes ils étaient surpris, ils ont dit vous avez une université essentiellement en français en-dehors du Québec. Il n'y a pas de raison que les étudiants partent aussi nombreux à l'Université d'Ottawa. Personnellement, je ne comprenais pas, ça m'a scandalisé. Et pour le confirmer, j'ai reposé la même question parce qu'ils voulaient rencontrer le recteur, j'ai posé la même question devant le recteur pour qu'ils puissent me confirmer le nombre dont ils m'ont parlé et ils m'ont ressorti la même chose. Donc j'estime que quelque part, il va falloir faire plus vite. Je sais que les frais de scolarité sont concurrentiels, peut-être qu'on est même moins cher, mais quelque part ils ont une stratégie en-dessous qui fait en sorte qu'il y a une attraction beaucoup plus rapide de leur côté. Alors c'est pour ça que je disais peut-être anticiper l'inscription plus tôt que d'attendre le mois d'août, peut-être ça peut aider, mais en même temps, il va falloir qu'on développe des systèmes d'attractivité pour que les étudiants puissent venir plus rapidement ici parce qu'on leur donne peut-être quelque chose en retour, peut-être créer une bourse d'entrée ou quelque chose comme ça, mais le gain plus tard est très important parce qu'une fois arrivés ici, ils rentrent dans tout le système. Alors c'est un peu le genre de commentaire que j'aimerais faire, il me semble qu'il va falloir que comme institution on développe une stratégie beaucoup plus agressive. J'ai aimé déjà un élément que le VRER a mentionné que le recrutement va aller même jusque dans les lycées. Ça je trouve que c'est même une innovation parce que jamais que ça se faisait. Mais maintenant si on va dans les lycées, peut-être ça va même éviter qu'on perde des joueurs en cours de chemin. C'est un peu le genre de commentaire que je voulais apporter et je vous remercie pour le tableau que vous nous avez donné. Merci infiniment.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires?

**Registraire :** Merci M. Dako. Je vais le ramener sur le terrain, je ne peux pas m'empêcher d'en parler parce que c'est mon bébé. Vous parlez de l'inscription avancée, un travail sur lequel on a planché beaucoup beaucoup dans les dernières années, d'ailleurs on vous a rencontré à ce niveau-là. Je suis d'accord avec vous. L'intention ici c'est de trouver une façon d'aller, comment dire, confirmer les choses le plus tôt possible avec l'étudiant, d'aller intervenir plus rapidement dans le processus pour pouvoir se positionner par rapport à d'autres établissements qui sont aussi là en train de faire des offres aux mêmes personnes que nous et à partir du moment que l'étudiante ou l'étudiant a fait son horaire de cours, son calendrier en tant que tel, il me paraît que là il y a quelque chose qui se transforme un peu dans l'esprit de l'étudiant et il devient vraiment un étudiant ou étudiante, dans son esprit il passe à faire partie de l'établissement. Et vous savez, l'Université de Moncton tout de suite est la dernière des dernières à faire l'inscription à son université, nous avons d'ailleurs fait un sondage d'universités à travers le pays pour constater qu'à peu près toutes les autres universités au Canada font l'inscription aux cours soit en mars ou en avril et nous le faisons en août. Alors vous voyez qu'il y a un impact significatif ici et j'ai hâte de voir parce qu'on s'enlève vers cette inscription avancée pour l'automne 2018 donc il va y avoir des choses dès cet automne qui devront commencer à changer pour se préparer à l'hiver pour ensuite arriver à l'automne 2018 et on le sait, ça va bousculer des choses. Il va falloir que des choses changent quand on produit l'horaire de cours, les charges d'enseignement, toutes sortes de choses vont être un petit peu bousculées par ça. Ça va être une année de transition et de travail qui va être importante et la collaboration des gens, beaucoup des gens qui sont autour de la table ici aujourd'hui, ça sera absolument nécessaire pour qu'on y arrive. L'autre commentaire que vous avez fait c'est le fait qu'au niveau de l'admission aussi, au niveau de la façon de faire l'admission d'être plus précoce, en avant des choses, vous savez qu'au niveau des écoles du Nouveau-Brunswick déjà depuis quelques années, maintenant nous faisons l'admission en milieu scolaire. Nous allons dans l'école sur place, nous admettons les étudiants sur place. Maintenant nous leur offrons même les bourses directement sur place, nous leur offrons le logement sur place en même temps; je crois que là l'université a fait un grand coup qui lui a permis de se positionner, la mission en milieu scolaire étant devenue

pour 97 % des étudiants du Nouveau-Brunswick la façon d'entrer à l'université maintenant. Il y a des expériences là à répéter. Alors merci d'avoir souligné ces choses-là.

**Président d'assemblée :** M. Adégbidi.

**Adégbidi :** J'aimerais savoir si vous avez des statistiques de la rétention des étudiants internationaux pour voir un peu dans quelle mesure le phénomène Ottawa se prolonge parce que j'ai entendu parler d'étudiants qui utilisaient l'Université de Moncton comme la porte d'entrée et puis après la première année ou le premier semestre s'en vont à Ottawa parce que je crois que jusqu'ici il y a un avantage sur le plan des frais de scolarité parce que les étudiants aillent à Ottawa et cet avantage-là qu'ils n'ont pas ici. Plus tôt il y avait quelqu'un qui avait posé la question à savoir qu'est-ce que nous faisons ici pour donner quelque chose d'intéressant à ces étudiants en termes de financement pour qu'ils restent et j'ai bien peur que ce phénomène-là s'est perdu et que ces étudiants utilisent donc l'Université de Moncton comme une porte d'entrée et puis après qu'ils s'en aillent.

**Registraire :** Sur la question de fond à savoir si on a la donnée. On a certaines données dans le sens que vous en avez vu d'ailleurs dans le rapport du VRER un peu plus tôt sur les taux de rétention, le passage de la 1<sup>ère</sup> année à la 2<sup>e</sup> et ces données-là on peut les avoir tant pour les Canadiens ou internationaux, on peut les découper comme on veut à partir de ce moment-là, mais ce sont quand même des données relativement brutes pour l'instant. Nous avons combien d'étudiants entre, on va savoir s'ils complètent leurs études ils obtiennent un diplôme à l'Université de Moncton. C'est à peu près ce que l'on sait pour l'instant. Nous ne savons pas pourquoi ils quittent alors est-ce qu'ils nous quittent parce que le rendement académique les force à sortir, est-ce qu'ils vont dans un autre établissement, est-ce qu'ils manquent de fonds, on ne le sait pas. Il nous manque vraiment des choses à ce niveau-là. L'une des choses que j'ai mis de l'avant cette année en parlant avec le vice-recteur et dans le plan du registrariat, c'est que maintenant que la recherche institutionnelle est chez nous on veut mettre sur pied un processus, un comité sur la statistique et la donnée, un comité permanent à l'université qui normaliserait toute la donnée, les définitions, la nomenclature en fait et commencer à développer vraiment un cadre d'analyses statistiques qui pourrait commencer à nous faire des analyses beaucoup plus fines par rapport à ça. On est allé voir dernièrement ce que des universités américaines font dans le domaine où elles sont beaucoup plus avancées que nous dans ces analyses-là, de comprendre les déterminants de la réussite à l'université, qu'est-ce qui fonctionne, qu'est-ce qui ne fonctionne pas, qu'est-ce qui arrive dans le cursus d'un étudiant au complet. Nous sommes encore à des années de là, mais il y a une volonté de s'enligner vers ces choses-là pour avoir une donnée beaucoup beaucoup plus fine pour comprendre vraiment ce qui se passe chez nous.

**Président d'assemblée :** Merci. Il ne semble pas y avoir d'autres commentaires. Peut-être pour faire le point sur toute la question admission, inscription au recrutement, nous avons en place une nouvelle approche, on va voir ce que ça va donner et puis il y a un élément quand même qui est important à retenir c'est qu'il y a beaucoup de fausses informations qui circulent par rapport aux droits de scolarité à l'Université de Moncton et à Ottawa. Les droits de scolarité à Ottawa en administration des affaires pour un Canadien c'est au-delà de 9 000 \$ dollars et nous c'est comme 10 200 pour l'international, il n'y a presque plus de différence. Au fur et à mesure qu'Ottawa augmente les droits de scolarité, c'est tout le monde qui paie plus cher. Donc c'est une question, je pense, qu'on doit traiter et en parlant avec M. Loyer effectivement, il y a un travail qui doit se faire au niveau d'essayer de changer ces perceptions-là. C'est une chose de dire qu'on vous donne une bourse, mais si la bourse effectivement ça revient exactement aux mêmes coûts que ça paie ici, il faut essayer de clarifier ça. L'autre chose par rapport aux bourses. Ce qui est important à savoir c'est que tout étudiant en 2<sup>e</sup> année après sa 1<sup>ère</sup> année est éligible pour toutes les bourses à l'Université de Moncton donc la clé c'est la 1<sup>ère</sup> année en termes de bourse, après ça ils font une demande et on donne, à l'Université de Moncton, on donc 6,3 millions de dollars de bourses par année à nos étudiants, c'est non-négligeable. Ensuite il y a beaucoup d'étudiants qui arrivent avec des bourses d'ailleurs aussi, des Rotary ou je ne sais pas. Donc c'est vraiment important, et j'en parlais avec M. Loyer, lorsqu'on parle des coûts il faut vraiment faire attention qu'on donne des vrais chiffres et qu'on parle des vrais chiffres. Ce qui est arrivé avec Ottawa c'était un coup d'éclat quand Mme Jean se promenait en Afrique, puis Mme Jean se promenait en Afrique parce qu'elle avait un autre objectif, ce n'était pas pour l'Université d'Ottawa, faut s'entendre. Mais ceci dit, c'était plus une question à mon avis d'être concurrentiel. Au Québec, on donne seulement 150 bourses à l'échelle de la province maintenant. Tous les autres paient le plein tarif, pas le tarif du Québec, le tarif différentiel. Donc il y a beaucoup beaucoup de confusion et puis il faut essayer d'amener de la clarté là-dedans, de la transparence dans toutes ces questions de coûts de droits de scolarité, etc. Est-ce que vous avez quelque chose à dire M. Dako?

**Dako :** Il y a quelqu'un qui m'a dit il y a deux semaines de cela, il disait que pour une communauté minoritaire le fait qu'il soit minoritaire il devient même son propre danger en termes de communication extérieure, c'est-à-dire que tout événement qui se passe dans le milieu ça va aller dans les médias et je voudrais lancer un appel ici qu'on doit faire attention de ce qu'on dit dans les médias pour notre propre institution parce que je crois qu'on est en train de salir, on salit notre institution puis ça envoie des messages pratiquement erronés à l'extérieur puis tout le monde se parle. Il faut faire très très attention de ce qu'on amène dans les médias parce qu'on ne sert pas notre propre communauté et je lance cet appel à tout le monde. Tous ceux qui ont l'occasion de parler aux médias de dire que tout simplement le linge sale, ça se lave en famille. J'aime mieux qu'on discute ici, qu'on s'engueule ici qu'on aille dans les médias parce que j'ai comme l'impression que quand il n'y a rien qui se passe à l'Université de Moncton on dirait que les médias ça ne fonctionne pas. Mais le lendemain ils vont dire ah, il y a quelque chose qui se passe et puis on continue encore de salir. Je trouve qu'on devrait arrêter ça parce qu'on est une institution quand même très

sérieuse, on devrait bâtir là-dessus, on devrait faire des très bonnes réalisations alors c'est cet appel-là que je voulais lancer.

**Président d'assemblée :** Merci M. Dako. C'est un très bon message en passant.

**16. Suivi de la réunion du Conseil des gouverneurs CGV-170610**

**Président d'assemblée :** Donc là-dessus on va passer à l'item 16 qui est Suivi de la réunion du Conseil des gouverneurs, le procès-verbal. Est-ce qu'il y a des questions concernant la réunion du Conseil des gouverneurs qui a eu lieu au mois de juin?

**17. Affaires nouvelles**

**18. Prochaine réunion :** le vendredi 3 novembre 2017.

**19. Clôture**

**Président d'assemblée :** Sinon, ceci nous amène à la fin de l'ordre du jour. Le déjeuner est à quelle heure? 12 h 30 dans le Salon Richelieu. Merci beaucoup. Bonne année à tous.